

PAROLES

ET PRATIQUES SOCIALES

Rencontre avec
Patrick Viveret



LES PARCOURS PROFESSIONNELS

PEPS No 51 - 40 F - juillet/sept 1995

SOMMAIRE

Mémoire du travail social			
A L'ORIGINE DE LA FORMATION SOCIALE	4	LE LIMONAIRE	32
Françoise COLLANTIERS		Propos recueillis par Eric AUGER	
Rencontre avec ...		UN DETOUR PAR LA BASE	34
RENCONTRE AVEC PATRICK VIVERET	7	Propos recueillis par Eric AUGER	
Propos recueillis par Nadia HASSINE et Eric AUGER		TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE	37
Travail social à l'étranger		Joël CADIERE	
LES HLM ALLEMANDS EN AUTOGESTION	11	DE LA PASSION DANS TOUTE CHOSE	41
Damien MABIALA		Patricia VALLET	
Dossier	14	Pratiques sociales	
LES PARCOURS PROFESSIONNELS		A PROPOS DE LA SUPERVISION	43
SECTEUR SOCIAL : LA FUITE DES CERVEAUX !	15	Michèle BARRET, Laurence CAILLÉ, Edith DELACOURS	
Hervé DROUARD		Travail social et pschanalyse	
LES TRAVAILLEURS SOCIAUX A LA FAC 17		DE LA PLAINTÉ A L'ACTE	45
M. FARZAD et S. PAIVANDI		T. TENNERONI	
QUE SONT ILS DEVENUS ?	22	Arts et Cultures	
Eric AUGER		FESTIVAL MÉLANÉSIA 2000	47
PARCOURS EN TRAVAIL SOCIAL	28	Philippe MISSOTTE	
Propos recueillis par J.L. DUMONT		Rubriques	
		ANNOGES	50
		ASSEMBLEE GENERALE DE PEPS	51
		Couverture	
		QUELLES INSERTION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES EN L'AN 2000 ?	

2

PEPS - Trimestriel édité par l'Association Paroles Et Pratiques Sociales - Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 -
163, rue de Charenton 75012 PARIS - Tél: 16 (1) 40 02 09 56.

Directeur de publication : Eric AUGER - Rédacteur en chef : Mehdi FARZAD - Conseil en communication : Odile BOUDEAU

Comité de rédaction : Eric AUGER, Hugues BAZIN, Catherine BOULENGER, Jean Jacques DELUCHEY, Jean-Luc DUMONT, Mehdi FARZAD, Nadia HASSINE, Guy JOUANNET, Damien MABIALA

Nous remercions pour leur participation à ce numéro : Philippe MISSOTTE, T. TENNERONI, Michèle BARRET, Laurence CAILLÉ Edith Delacours, Patricia VALLET, Joël CADIERE, S. PAIVANDI, Hervé DROUARD, Françoise COLLANTIERS.

Imprimerie spéciale - Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse.
CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 - Dépôt légal : septembre 95

En règle générale, on observe deux grandes tendances dans les parcours des travailleurs sociaux : La première est professionnelle et se construit par le rapport aux métiers, elle est reconnue par les institutions et repose souvent sur des formations diplômantes. Le parcours issu de cette tendance, est officiel, formel, attesté et en ce sens, il est institué ; — On parle alors d'assistant social, d'éducateur, etc.—

La deuxième tendance quant à elle, ne peut être réduite au seul rapport aux professions certifiées. Elle est plus vaste et peut être considérée comme un processus continu d'accomplissement des acquis expérimentiels «en train de se faire». C'est ainsi qu'un travailleur social peut avoir des compétences dans d'autres domaines que ceux réservés au champ du travail social. Le cheminement de ce parcours varie d'un individu à l'autre et obéit aux règles basées sur les motivations personnelles, donnant du sens aux histoires de vie. Cependant, certaines étapes du parcours, issues de cette deuxième tendance, peuvent prendre des formes officielles rendant possible de nouvelles orientations professionnelles. C'est dans cette perspective qu'une catégorie de travailleurs sociaux qui, tout en exerçant leur métier, reprennent les études supérieures, décident à un moment donné de devenir formateurs ou de se former à un autre métier...

En fait, l'explication des conversions ou mobilités professionnelles des travailleurs sociaux restent du domaine du complexe car cela est globalement lié à leurs aspirations individuelles. Pour certains d'entre eux par exemple, cette mobilité, se fait par le biais des formations supérieures, longues et diplômantes. Cependant, il existe d'autres indicateurs qui peuvent nous guider à mieux comprendre ces phénomènes.

A titre d'exemple, on peut citer les transformations parfois profondes observées dans la société et ses conséquences sur la valeur du travail, sur la gestion du temps et des ressources humaines, etc., qui peuvent être considérées comme éléments incitateurs pour certains travailleurs sociaux à s'adapter à ces transformations. Ces changements font souvent appel aux compétences nouvelles dans l'exercice du métier et dans les capacités d'expertise des problèmes sociaux et leur évaluation.

Une autre raison réside au niveau de l'adhésion générale enregistrée chez la plupart des professionnels, qui sont appelés à avoir une formation plutôt multiréférentielle et polytechnique, capable de gérer des situations difficiles. Enfin, la naissance des problèmes sociaux «nouveaux» tels que les SDF, les phénomènes de banlieue, la mise en cause de certains acquis sociaux, etc., demande aux travailleurs sociaux d'acquérir de nouvelles approches méthodologiques et conceptuelles du métier, prenant en compte la participation active des «usagers» dans les processus de recherche de solution. C'est d'ailleurs cette recherche d'approche qui souvent motive une catégorie des professionnels du social à donner du sens à leur mobilité professionnelle.

Mehdi FARZAD

A L'ORIGINE DE LA FORMATION SOCIALE

Dans les années 1900, le monde est aux sciences et l'on cherche à promouvoir les activités ménagères, lieu exclusif des activités féminines. C'est la naissance des écoles ménagères publiques et privées.

La formation aux «sciences du ménage» intéresse l'enseignement public, ce sont autant les écoles ménagères proprement dites que l'initiative privée qui l'inclura dans les premières maisons sociales.

Seule la filière «privée» donnera naissance à une véritable formation sociale qui se déploiera ensuite dans les premières écoles d'assistants de service social.

Pourquoi l'enseignement public ne donnera-t-il pas suite ?

Un enseignement doit s'appuyer pour être transmissible sur une discipline ou sur des acquis scientifiques faits de concepts et de théories.

Dans ce cas seulement, l'école ou l'université peut en faire un objet d'apprentissage.

Peut-on penser qu'il y eut dès l'origine, réelle matière d'enseignement ?

La formation sociale en France n'est-elle pas en effet portée par des idéaux, des normes qui se transmettent selon une doctrine que seules des écoles privées seraient alors en mesure de dispenser ?

Une étude, bien que trop succincte des deux filières, peut apporter un aperçu intéressant.

LES PROGRAMMES

Les écoles ménagères publiques voient le jour à la fin du 19ème siècle sous l'impulsion de Camille SEE et de Jules FERRY. Dans le programme, on distingue des cours théoriques notamment d'économie domestique et d'hygiène, de coupe et assemblage et des cours pratiques : couture, raccommodage et repassage, cuisine, ménage et nettoyages divers.

Ce dernier varie selon le niveau d'étude : on y ajoute, notamment dans les écoles normales primaires, des cours plus spécifiques sur les maladies infectieuses, l'air, la lumière, l'eau, les boissons, les aliments, l'hygiène de la personne.

Le programme de l'école des mères ajoute un cours d'éducation de l'enfant, un cours de droit et un cours de soins aux malades. Voici pour le public, qu'en est-il du privé ?

Le 2 Février 1904, Marie GAHERY ouvre l'Ecole Pratique d'Etudes Sociales Féminines qui prendra le nom, en 1904, d'Ecole Pratique d'Etudes Sociales et Ménagères et en Février 1905, d'Ecole Pratique de Sciences Ménagères et d'Action Sociale.

On peut d'emblée remarquer l'importance accordée au mot social qui accompagne celui de sciences ou études ménagères : études sociales et action sociale. Comme pour les actions laïques, le mot science ou scientifique est d'importance avec celui de «formation».

Si le programme est sensiblement le même pour tout ce qui concerne le ménage, l'hygiène, le droit, l'éducation, il faut noter que le rôle social de la femme, lui, demande des connaissances sur l'assurance et la mutualité : la femme et la mutualité, la femme et la coopération, les syndicats féminins, la ligue sociale d'acheteurs, la femme dans la vie d'un settlement, l'éducation sociale de la femme en France et à l'étranger.

Questions chères aux chrétiens sociaux de l'époque dans le sillage notamment de l'encyclique de Léon XIII, Rerum Novarum, et des travaux des «Semaines Sociales».

Anecdote importante, l'école est incluse dans une maison sociale, laquelle comporte aussi des jardins ouvriers, des jardins de jeunes gens et d'enfants, des cours de récréation, des oeuvres complémentaires de l'école et une oeuvre du trousseau.

C'est le premier settlement français. Ces derniers avaient pris naissance en Grande-Bretagne à l'initiative d'un pasteur protestant et de son épouse afin de répondre, là aussi, à la question sociale née de la question ouvrière.

Ces programmes correspondent à une idée, à une idéologie, à des valeurs propres aux événements culturels et sociaux de ce temps.

Ce qui différencie enseignement public et enseignement privé est essentiellement lié à la notion de groupe ou de collectivité.

Le lien même de la formation et de son contenu font appel dans le cas des écoles nées d'impulsions individuelles ou philanthropiques, à des motivations plus collectives de mouvements ouvriers, coopératifs, mutualistes ou encore de maisons sociales.

LES ENJEUX

On peut penser que les enjeux sous-jacents, le sens qui donne forme à l'enseignement diffèrent selon que l'on se situe dans l'une ou l'autre de ces filières.

Que nous disent les textes de l'époque ?

Il s'agit avant toute chose et dans les deux cas du «devoir social» des femmes appelées à former les générations futures suffisamment fortes, dont la France a besoin. Ce mot (ce concept dirions nous maintenant) est maintes fois repris, «devoir social», s'adressant aussi bien à la bourgeoisie qu'aux classes populaires et destiné à établir l'ordre et la paix sociale en rapprochant les classes sociales, mais surtout en sauvegardant les valeurs liées à la famille.

L'Union Familiale n'écrit-elle pas dans son bulletin d'août-septembre 1907 : «le but auquel il (le programme de l'Ecole Pratique

de Formation Sociale qui comporte également enseignement ménager, enseignement Froebel) correspond, est la reconstitution de la famille ouvrière et le rapprochement des classes de la société».

Le rêve de voir se régler la question de la lutte des classes est annoncé d'emblée.

La paix sociale se gagne à partir des deux tâches fondamentales que sont l'éducation aux valeurs familiales et de rapprochement des classes de la société.

Les écoles ménagères publiques feront référence principalement à la famille.

La question des classes sociales est une préoccupation beaucoup plus importante des créateurs de maisons sociales.

Pour réaliser cela, il est nécessaire de s'assigner des objectifs ; voici comment il se présentent selon chacune des voies d'accès à la formation sociale.

LES OBJECTIFS

On assiste à l'introduction de la «logique scientifique et sociale dans le gouvernement des choses de l'intérieur». Il s'agit de transformer une activité terre à terre, triviale, routinière, qui assujettit la femme à une tâche monotone, en un enseignement qui développe intelligence, raisonnement et volonté.

«Occuper leur esprit et développer leur coeur» affirme A MOLLWEISS.

Pour ce qui concerne l'enseignement public, elle indique par ailleurs que les «maîtresses» doivent aimer le peuple et désirer ardemment le conduire vers moins de souffrance.

Il faut agir sur l'enfant dit le numéro de Mars 1906 de l'Union Familiale : «C'est faire oeuvre qui dure». Ceci explique l'importance accordée aux «jardins d'enfants» et aux débuts de la psychologie de l'enfant, puisque

c'est la méthode froebélienne qui prévaut dans les garderies. L'institutrice est d'ailleurs formée à Berlin. Elle forme à son tour des «petites mères». Mais voici ce que dit M. GAHERY elle-même : «l'école ménagère, par excellence, devrait être le «settlement» n'est-il pas le foyer modèle que les autres doivent refléter ? A «l'Union Familiale», le budget des dépenses est celui d'une famille ouvrière. C'est le prédication par l'exemple».

Les traits principaux de l'idéologie apparaissent au long des pages. La mère de famille impose à l'enfant ses premiers devoirs «ce qui marque la valeur de l'homme». Il faut former l'homme à ses devoirs et ses responsabilités, s'efforcer de «tailler l'homme» en repoussant tout ce qui est lâcheté, égoïsme perçu comme déchéance (décembre 1906).

Dans sa conférence du 20 novembre 1907, E. CHEYSSON dit lui-même : «les masses populaires armées des droits de vote, de coalition et de syndicat, demandent et obtiennent que le parlement et l'opinion publique se préoccupent de leurs conditions. Sous leur pression, les lois sociales se multiplient et prennent pied jusque dans le domaine de l'atelier et celui de la famille. Cette évolution n'est pas spéciale à un pays : elle est commune à tous. Ce sont les mêmes problèmes qui surgissent partout et partout reçoivent des solutions analogues.

L'initiative privée, renforcée par l'association, marche de pair avec l'intervention publique.

Les questions sociales sont à l'ordre du jour. Elles envahissent les audiences, les chaires, les salons et la rue. Nul ne peut s'y dérober».

Les mots, les expressions diffèrent : «maîtresses» dans les écoles publiques, «petites mères» dans les établissements de

formation. Les idéaux sous-jacents ne sont pas non plus absolument identiques. Du développement de l'intelligence et du raisonnement aux devoirs de l'homme, faits de lutte contre la lâcheté ou l'égoïsme, l'aspect moral domine à l'Union Familiale.

Les exigences quant aux objectifs assignés ne sont pas sans demander de la part tant des «maîtresses» que des futures «travailleuses», des qualités particulières qui sont décrites ainsi :

LES QUALITES REQUISES

Dans le cadre des écoles ménagères, le personnel enseignant doit être éduqué : très instruit, très intelligent, actif et bienveillant, ayant une forte éducation pédagogique et un esprit novateur.

Par ailleurs, dit A. MOLL-WEISS, «Il entre dans l'exercice de cet enseignement quelque chose que l'on ne peut donner aux maîtresses, qui en elles (et c'est pourquoi, je dis que toutes, même celles qui auront été spécialement préparées, ne sauraient professer avec succès) est le tact, le désir profond de faire du bien, l'amour raisonné de la classe ouvrière (...). Ce ne sont pas des professeurs mais de véritables apôtres que réclame l'enseignement social du peuple».

Le ton évoque l'ordre moral, voire l'ordre religieux, bien que l'on soit dans une école laïque. Elles doivent avoir la patience d'aller sans rien brusquer. Elles doivent en outre être agréables, soigneuses, propres. Dans les maisons sociales, ces qualités sont incluses dans le rôle social de la femme : bonté, générosité, dévouement.

E. CHEYSSON, dans le bulletin de décembre 1907 écrit : «A l'heure actuelle, les oreilles sont

frappées d'un grand bruit de discorde et de haine (...), il en est un autre silencieux et profond : un courant d'amour. Sur la porte de l'Union Familiale, on pourrait écrire cette devise : «Ici, on guérit et on aime». Or, le bulletin N°1 de mars 1903 indiquait en guise de devise : «Aimez-vous les uns les autres».

Elle doit être «le guide de l'intelligence et du cœur» dit le bulletin de décembre 1907, ajoutant : «Dans l'exercice de son devoir social, la femme doit s'attacher à la charité, qui relève et conjure les nouvelles chutes, et surtout à celle qui prévient et conjure la chute initiale. C'est la prévention qui est le dernier mot de l'apostolat social».

Les mêmes mots d'amour, d'apôtre et d'apostolat reviennent dans les deux filières, cependant, il est un lien qu'il est important de noter : le bulletin d'octobre 1908 mentionne : «Apprentissage de la charité, voici une des réformes urgentes ; il en est une autre encore : l'apprentissage de la justice et celui-là vous est donné dans les semaines sociales.

Ainsi, il y a convergence de vues entre théoriciens du catholicisme social (COTENSON), acteurs de la mise en place d'actions sociales (CHEYSSON) et femmes de terrain (M. GAHERY mais aussi A. MOLL-WEISS).

D'ailleurs, Emile CHEYSSON oeuvre dans les deux branches des écoles ménagères, tout comme des femmes comme Marie DIEMER.

Cependant, l'aspect social ou lié au social n'apparaît pas vraiment sous la même acception. Ce sont des idéaux qui diffèrent par le biais des maisons sociales.

Voici ce que dit le bulletin de décembre 1905 de l'Union Familiale de Charonne quant à la préparation au travail social : «l'idée de s'improviser forgeron ou menuisier, lingère ou mo-

diste ne vient à personne (...). Il y a pourtant un genre de travail qui semble échapper à cette règle, un travail qu'on peut entreprendre, dirait-on sans étude ou tout au moins sans pratique préalable : c'est le travail social. Combien sont-ils ceux, qui, sans avoir jamais étudié les problèmes sociaux, croient savoir parfaitement tout ce dont la société contemporaine a besoin (...).

C'est la maison sociale de Levallois-Perret avec Marie Jeanne BASSOT et Marie DIEMER qui donnera le jour à une véritable école d'Assistants de service social.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que cela allait de pair avec les mouvements de jeunesse féminins (ici, les Guides de France) : il s'agit d'un triple lien qui s'inscrit dans le catholicisme social de l'époque. Cela dit, il faut néanmoins noter que les premières écoles de service social :

- Ecole normale sociale : 1911

- Ecole pratique sociale : 1912

ont été créées hors des maisons sociales, l'une d'inspiration catholique (Aimée NOVO et André BUTILLARD aidées par les Jésuites), l'autre d'inspiration protestante (Paul DOUMERGUE, pasteur).

Il n'y a donc pas eu d'extension systématique des écoles ménagères publiques vers une formation à la profession d'assistant de service social en tant que telle.

On peut noter qu'une ambiguïté apparaît déjà ici : Etat-Eglise, Solidarité-Charité, Public-Privé, devant la montée féministe et la question ouvrière.

Face à la science, il semble que s'établisse d'entrée de jeu, que s'élabore quelque chose qui soit de l'ordre de la doctrine nécessaire pour orienter ou diriger l'action.

Françoise COLLANTIERES

RENCONTRE AVEC PATRICK VIVERET

Nous étions deux, curieux ou réticent, scrutateur, intéressé, méfiant, conquis... et désirant mettre à l'épreuve ces théories un peu utopistes, séduisantes, étonnantes, que défend Patrick Viveret. D'où le ton parfois contradictoire des questions.

Peps : *Ton parcours est multiple, tu es économiste, sociologue, journaliste... Tu travailles en collaboration avec de nombreuses associations, tu as participé à la Commission d'évaluation du RMI, et tu as monté, avec d'autres, la Maison de Grenelle.*

Patrick Viveret : Oui. On a regroupé dans un même lieu, à la Maison de Grenelle (1), toute une constellation d'associations dont le point commun est la recherche de nouvelles pratiques démocratiques. Ces associations ont une approche transdisciplinaire, que la revue Transversales (2) exprime bien. A l'origine, les associations qui ont participé à la création de la Maison de Grenelle ont été Europe 99, - une association à vocation européenne avec pour sous-titre : projet de civilisation -, la revue Transversales, l'Observatoire de la Décision Publique, et les Rencontres de Parthenay. Cette dernière est née de la volonté de Michel Hervé, maire de la ville de Parthenay, et de son équipe, qui ont initié chez eux plusieurs expérimentations sociales et démocratiques.

A partir de ces quatre associations, d'autres sont nées, et notamment le Mouvement de la Ci-

toyenneté Active et la Charte de la Citoyenneté.

De la philosophie en actes a l'exigence démocratique

Peps : *Comment en es-tu arrivé à ce projet de recherches sur les "nouvelles pratiques démocratiques"?*

Patrick : J'ai un parcours de nomade... J'ai fait pas mal de métiers. A l'origine, j'étais prof de philo, c'est resté un fil rouge dans ma vie. Ce qui m'intéressait, pourtant, c'était une philosophie en actes. Je me suis engagé politiquement après 68. J'étais à Nanterre en Mai, puis je suis entré au PSU qui me paraissait alors, dans la vie politique, le parti le plus porteur des idées de Mai. Avec la CFDT, ça a été ce qu'on a appelé le Mouvement auto-gestionnaire. Je suis devenu responsable du journal du PSU, Tribune Socialiste, et j'ai commencé à mettre un pied du côté du journalisme. J'ai continué en créant avec Gilles Martinet la revue Faire. Elle s'est transformée ensuite, avec Jacques Julliard, et est devenue la revue Intervention. L'idée de base était que les questions théoriques sont en même temps des questions pratiques, et que l'action est vaine sans réflexion. Des revues comme

Faire et Intervention ont ainsi fortement posé la question du rôle de la société civile dans une démocratie. Comment concevoir une façon de faire de la politique qui ne soit pas étroitement marquée par le modèle des "partis" ?

Peps : *C'est ce qu'on sent quand on te lit, ce besoin de s'enraciner dans des pratiques sociales, quotidiennes. Et puis aussi, sans doute aussi, cette importance que tu donnes à l'individu, à la personne.*

Patrick : Oui. Je préfère d'ailleurs le mot personne au mot individu. Quand j'étais adolescent, j'ai participé à des mouvements de jeunesse chrétiens fortement marqués par l'approche personnaliste d'Emmanuel Mounier. Ce qui était intéressant dans le personnalisme, c'était la tentative de dépasser la contradiction habituelle entre individualisme et collectivisme. L'individualisme est réducteur, le collectivisme est sans chair. La notion de personne introduit la dimension de l'histoire collective pour des individus. C'est aussi ce qui fait que la citoyenneté m'intéresse : on y retrouve cette dialectique entre l'individu et la collectivité.

Qu'est-ce que devenir citoyen? On

n'est pas citoyen naturellement. Pour cela, je dois faire sur moi-même un travail de formation du jugement, en permanence me poser la question de l'avenir de la collectivité, être à l'écoute d'informations, d'arguments, qui viennent d'autrui, confronter, me forger une opinion pour agir.

Mai 68 m'a énormément marqué, c'était un moment de lumière. J'étais très engagé, mais je n'étais pas dans la mouvance militante d'extrême gauche qui n'en percevait pas la saveur culturelle. Romain Goupil a superbement montré, dans son film "Mourir à trente ans", comment une partie de l'extrême gauche était passée à côté de mai 68 parce qu'elle le réduisait en permanence à la question du pouvoir et de l'organisation.

La mise en scène d'une "guerre économique" occulte l'abondance réelle des biens

En Mai on se posait des questions sur le mode de vie, sur l'au delà de "métro-boulot-dodo". Des questions d'ordre culturel. Aujourd'hui on est apparemment retombés dans les questions des années 30, l'emploi, la lutte pour la survie, l'économique. Pourtant, je pense que c'est une illusion d'optique.

Les questions de Mai 68 sont encore devant nous. La mise en scène actuelle d'une guerre économique remet au premier plan les questions d'ordre économique, mais celles ci sont en réalité des effets et non des causes. L'évidence apparente est de se dire qu'on est jusqu'au cou dans les questions du chômage et du retour de la misère. Au niveau international, on nous dit : c'est la guerre économique, si vous ne rentrez pas dans les logiques de modernisation, d'efficacité, de compétitivité, c'est la mort pour les perdants. Si ce discours était vrai, ça voudrait dire qu'on est dans une situation dans laquelle les ressources sont rares ou en diminution, ceux qui ne réussissent pas à se procurer ces ressources rares étant alors les victimes. C'était vrai pour les grandes crises agricoles jusqu'au XVIIIème

siècle. Or il n'existe aucune rareté physique qui puisse aujourd'hui expliquer des phénomènes comme la misère ou la famine. Les causes tiennent à des problèmes de nature politique, militaire, des problèmes de structure sociale rigide, de culture. Depuis qu'on parle de crise la richesse a continué de croître et non l'inverse. Au niveau des pays développés, on a multiplié par trois les richesses depuis le début des années 50, c'est une croissance considérable. Même au niveau mondial le Produit Intérieur Brut mondial a doublé.

Peps : Tu expliques les phénomènes de pauvreté, misère, carences... d'une toute autre façon que ce que l'on entend d'habitude.

Patrick : Oui. Et je pose la question : qu'est-ce qui peut produire une guerre économique sans cause économique? Je ne nie ni la famine, ni la misère, ni la pauvreté, ni le chômage. Ce sont des faits dramatiques. Mais je pose la question : pourquoi a-t-on aujourd'hui les effets économiques de causes qui ne le sont pas? Je m'appuie, pour des éléments de réponses, d'hypothèses qui ont été avancées dès les années trente et qui se situent au point de rencontre de trois univers : un aspect très peu connu de l'approche économique de Keynes, celle de Freud, et celle de Georges Bataille. Tous trois ont produit un texte majeur entre 1929 et 1930. Keynes (3) dit : nous ne vivons pas une crise économique, nous vivons une crise de l'économique. C'est très différent. Pour lui, si nos sociétés ne sont pas équipées culturellement pour rentrer dans des formes de sociétés où la question économique ne sera plus la question première, alors des problèmes d'un autre ordre vont se poser. Toute l'histoire de l'humanité a été habitée par la lutte pour la survie en situation de rareté. Le travail était la réponse à cette lutte pour la survie. Or il est très difficile de sortir de cette logique, la logi-

que du labeur, de la souffrance, de la dépendance est tellement ancrées dans l'histoire de l'humanité que nous nous sommes habitués à vivre avec. Sortir de ce modèle suppose une transformation culturelle. Faute d'une telle mutation annonce-t-il ainsi à la fin des "essais sur la monnaie" les sociétés d'abondance iraont vers une "dépression nerveuse collective."

Au même moment, Freud, dans *Malaise dans la civilisation* (4), avance l'hypothèse que les grands faits psychiques collectifs sont de même nature que les grands faits psychiques individuels. Il y aurait une différence de degré mais pas de différence de nature. Il pourrait y avoir une morbidité des grands phénomènes collectifs, et l'humanité en arriver à des situations destructrices pour des raisons psychiques et non physiques.

L'approche de Georges Bataille (5) ouvre une piste plus féconde encore : si on s'intéresse uniquement à l'économie régionale, qui est au fond une vision restreinte de l'économie, on est dans un univers obsédé par la question de la rareté. Mais, dit Bataille, si on prend la grande économie, qu'il appelle l'économie généralisée - au fond, ce qu'il appelle l'économie généralisée, c'est ce qu'on appelle l'écologie, aujourd'hui - ces grands flux d'énergie au niveau cosmique, alors le problème n'est pas celui de la rareté, mais de la dépense. Il prend l'exemple du soleil : qu'est-ce qui se passe avec le soleil? On a une surabondance d'énergie. Tout le problème, c'est de savoir comment on dépense cette énergie. D'une certaine façon l'érotisme est en nous la trace de cette énergie surabondante. Nous sommes confrontés à une situation où il y a du surplus. Beaucoup plus que la question réductrice de la rareté, ce qui fait difficulté dans l'espèce humaine c'est la faculté de savoir dépenser. Faute de savoir dépenser, l'humanité a tendance à dépenser de façon névrotique, notamment par la guerre. Il est très significatif à cet égard de constater que toutes

les crises économiques modernes sont des crises de surproduction.

Comment sortir de la logique du labeur ?

Hanna Arendt, dans les années 50, avance l'hypothèse que, face à la réduction massive du temps de travail, le problème se posera de gens qui culturellement continueront à être habités par la question du travail, alors même que le temps de travail, au sens strict du terme, sera considérablement réduit (6).

Peps : Qu'est ce qui fait qu'il y a autant de résistance à réduire ce temps de travail contraint ?

Patrick : Les idées apparues au siècle des Lumières, et qui devaient briser les sociétés d'ordre, se sont fondées sur la notion de participation à la production, qui constituait alors la reconnaissance de l'utilité sociale. Pendant la révolution, ce qui a permis de se battre contre le clergé et la noblesse, c'était cette idée forte qu'ils étaient improductifs. Il fallait que le pouvoir appartienne à ceux qui produisaient de la richesse. C'était une idée révolutionnaire, qui permettait d'inverser la logique du fondement social hérité de la féodalité. Du coup, cela permettait de repenser la place de l'individu. Il est d'autant plus difficile de changer cette représentation qu'elle a apporté des éléments d'émancipation majeurs. Il n'est pas question de revenir à une situation pré-révolutionnaire. Il faut donc être capable de dire comment garder le meilleur de ce renversement, issu de la Révolution, sans rester obsédé par la notion de travail productif.

A l'époque il existait une visibilité de l'échange social : un tel est tisserand, tel autre boulanger... Aujourd'hui, avec l'entrée dans la "société de l'information", la nature de la production se trouve bouleversée. L'essentiel est de plus en plus immatériel - si vous prenez la part de coût de matière

première, ça va être de l'ordre de 10% dans une motte de beurre, beaucoup moins dans un ordinateur. L'intelligence, ça ne se repère pas comme les objets.

Le propre de cette production immatérielle c'est qu'elle se déporte en amont de la fabrication proprement dite. Vous êtes dans une entreprise qui fabrique des automobiles. Vous allez avoir sur une chaîne moins d'ouvriers, la chaîne étant robotisée. L'essentiel, c'est la surveillance des machines numérisées qui font fonctionner la chaîne. Où est l'essentiel de la production de richesses ? Il est dans le savoir-faire qui a permis, bien en amont, de créer des machines. Ainsi, pour la production de machines numérisées il faut un niveau culturel, voire sanitaire, suffisant dans une société. La qualité éducative est donc essentielle, mais on ne repère pas la production d'éducation comme celle d'automobiles.

En reprenant ce que dit Marcel Mauss dans l'Essai sur le don, nous pouvons dire que les questions de don sont plus importantes aujourd'hui que les questions de production. Tout ce qui est répétitif et qui fait appel à du stock d'informations ou d'objets peut être facilement remplacé par des machines. La qualité de relation humaine, de création, d'imagination et d'intuition ne peuvent être stockées, on ne connaît pas les conditions de leur productibilité.

De plus, la crise est aussi dans les mots, dans le langage. "Tu travailleras à la sueur de ton front" : c'est la malédiction biblique, c'est le labeur. "Tu accoucheras dans la douleur", c'est l'autre malédiction biblique, et il s'agit aussi de labeur, être en travail. Il y avait à l'origine dans le mouvement ouvrier une distinction radicale entre l'oeuvre et le travail. Tout l'objet de la résistance du mouvement ouvrier à ses débuts, c'était de réduire le travail pour promouvoir l'oeuvre, la capacité de transformation de la matière vécue positivement, non dans la dépendance et la souffrance.

Travail contraint, travail choisi, loi-

sir : réduire le premier pour faire progresser les deux autres

Les mouvements ouvriers ont tellement bien réussi à humaniser le travail qu'aujourd'hui il est vécu comme un acquis à préserver. Pour le salariat, c'est la même chose : À l'origine, il était vécu comme un rapport inégalitaire d'exploitation. Les critiques marxistes sur l'exploitation de la force de travail avaient conduit le mouvement ouvrier, dans les statuts de la première Confédération Générale du Travail, à poser comme objectif l'abolition du salariat. Sous l'effet des luttes sociales, le salariat est devenu un contrat moins inégalitaire, plus supportable. Mais les conditions sont aujourd'hui mûres pour ce qui à l'époque paraissait utopique, c'est à dire la lutte contre le travail au profit de l'oeuvre, ou pour reprendre le vocabulaire d'André Gorz, la diminution du temps de travail contraint au profit du travail choisi.

Peps : Vous avez des exemples concrets ?

Patrick : Il suffit de prendre la vie de la plupart d'entre nous. Là, par exemple, au sens strict du terme nous ne "travaillons" pas. La part de travail dont on se dit : je le fais parce que j'y suis obligé, mais si j'avais la possibilité de faire tout autre chose je décamperai - cette part est minime. En revanche plus on s'approche d'activités telles que le chômage de longue durée, le défaut de logement, plus on se rapproche du travail au sens précis du terme c'est à dire une lutte pénible pour la survie. Les travailleurs, au sens étymologique, sont aujourd'hui les les chômeurs de longue durée sans ressources, les sans abris et les grands malades .

Peps : Bien qu'ils ne produisent rien !

Patrick : Ils sont dans la définition du travail : ils doivent lutter pour leur survie, dans des conditions de grande souffrance et dans des rapports avec autrui qui sont des

rapports de grande dépendance. Pour un chômeur de longue durée, se nourrir, se loger, se vêtir, c'est un grand travail. Faire la manche dans le métro, ça c'est du travail, alors que ce que nous sommes en train de faire, là, ce n'est pas du travail contraint, nous sommes dans l'ouvrage : une activité qui suppose un effort certes mais qui est choisie et intéressante. Hanna Arendt introduit une distinction entre le travail, l'oeuvre et l'action. André Gorz (7) distingue le travail contraint, le travail choisi (l'oeuvre chez Hanna Arendt) et le loisir. Il y a un triangle. L'essentiel, c'est de réduire le travail contraint pour faire progresser les deux autres. Mais plus on fait progresser le travail choisi et le temps de loisir, plus on se trouve confrontés à des humains qui se posent la question : qu'est-ce que je fais de ma vie? Or cette question du pourquoi vivre est autrement plus difficile à traiter que celle du "comment survivre".

Produire du sens, savoir vivre

Peps : On se retrouve sur le plan de la personne.

Patrick : Oui, mais aussi sur le plan du sous-développement spirituel et psychique de nos sociétés. On a des sociétés qui ne sont pas équipées culturellement pour faire face à la question du savoir-vivre au sens fort du terme. Pascal disait : tout le malheur de l'homme vient du fait qu'il ne peut rester en repos dans une chambre. Il y a en permanence le désir d'un "ailleurs", et ce désir est fort. On peut se divertir en ascète ou en Don Juan, dans la puissance ou dans le dénuement. La façon dont les êtres humains cherchent à se sentir vivants en faisant face au fait qu'en fin de compte il va falloir mourir peut être très diverse mais elle se ramène toujours à la question du sens. Plus le face à face avec la question, qu'est-ce que je fais de ma vie?, est forte, plus les sociétés qui sont spirituellement et culturellement sous-développées risquent la dépression nerveuse collective.

Peps : Qu'est-ce que tu entends par dépression?

Patrick : Le phénomène dépressif, c'est le phénomène de perte d'énergie, le "à quoi bon?" de la dépression individuelle. Mais très souvent, la dépression a pour corollaire l'excitation. D'un côté, on est dans la perte de sens, d'un autre on compense par une surexcitation qui permet d'alléger son fardeau. Ce n'est pas par hasard si l'économie de la drogue joue un rôle majeur dans les sociétés développées. Il y a les drogues pour oublier, dont le prototype est l'héroïne, et les drogues pour s'exciter comme la cocaïne. L'alternance des phases de dépression et d'excitation est le modèle de comportement de nos sociétés. On pourrait dire qu'elles sont maniaco-dépressives.

C'est là que l'on trouve des effets économiques provenant de causes culturelles. Les sociétés de ce type finissent par avoir peur, elles sont obsédées par la peur de mourir, et elles ont peur de vivre. Moins on sait vivre, et moins on sait traiter la question de la mort dans un rapport de face à face. Tout ce qui se rapproche de la mort, la maladie, la vieillesse, la souffrance, nos sociétés en ont peur.

Peps : Plus on s'éloigne de la souffrance physique, et plus on en a peur

Patrick : Oui, on a remplacé de la souffrance physique par de la souffrance psychique. La peur est une souffrance psychique majeure. Passé un certain seuil elle déclenche de la panique.

Peps : En ce qui concerne les usagers, clients, patients..., du travail social, et par rapport aux questions que tu poses sur le travail contraint et le travail choisi, comment, concrètement, repenser l'action sociale?

Patrick : Avec le travail social, on est vraiment "sur le front", là où se joue la fonction sociale la plus

déterminante face à la misère, y compris la misère psychique. Le "travail" social n'est pas une roue de secours, c'est ce qui fait qu'une société se construit ou se défait. Autant la production, pour l'essentiel, va de soi, autant vivre, vivre et mourir, ne vont pas de soi, et c'est là où l'on a besoin d'organiser l'entraide entre les êtres humains. De ce point de vue, les professions qui ont une expérience de ce qu'est la difficulté de vivre sont des professions qui sont de plus en plus déterminantes.

Mais la notion classique de travail social doit être revisitée. Très souvent, on astreint le travail social à une réparation de deuxième ligne. Le travail social se vit alors comme un sas réadaptateur vers l'économie. Mais si les fonctions de production ne représentent qu'une petite partie des fonctions à remplir, alors que la difficulté de vivre est la question centrale, ce sont les médecins, les éducateurs, les "ouvriers" sociaux, les passeurs, les gens qui ouvrent des brèches dans la dépression individuelle et collective qui sont importants. Seulement, ils ne peuvent eux-mêmes remplir ce rôle positif que pour autant qu'ils sont, eux aussi, en situation de pouvoir recevoir d'autrui, en capacité de sortir du productivisme social pour entrer dans l'art de vivre.

Propos recueillis par
Nadia Hassine
Eric Auger

(1) Maison de Grenelle, 21 Bd de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 45 78 34 03.

(2) Transversales est disponible à la Maison de Grenelle.

(3) *Essais sur la Monnaie*, chap. : Perspectives économiques pour nos petits-enfants.

(4) S. Freud, *Malaise dans la civilisation*.

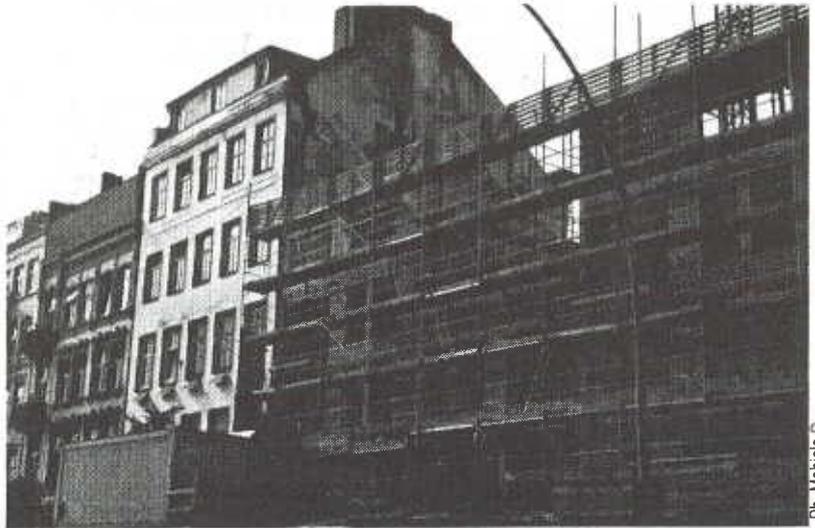
(5) G. Bataille, *La part maudite*, chap. 1. Reprise d'un article paru dans "Revue de critique sociale": la dépense.

(6) H. Arendt : *la condition de l'Homme moderne*.

(7) A. Gorz, *Métamorphoses du travail et quête du sens* ; éd Galilée. Voir aussi Dominique Méda, éd. Aubier : Le travail.

L'ALLEMAGNE : LES HLM EN AUTOGESTION

Des individus regroupés au sein d'une association à Hambourg ont construit avec l'aide de l'État des logements à loyer modéré. Leur expérience pourrait servir de modèle pour les associations françaises engagées dans la même lutte.



Ph. Mabiata D.

Hafenstrasse à Hambourg

La crise du logement amène des mal-logés ou sans-abri à tenter des solutions novatrices pour s'en sortir de leurs situations. Cela peut prendre la forme des occupations illégales comme à la Hafenstrasse ou sous une autre, à un pari lancé par une association regroupant des personnalités diverses concernées ou pas par le problème du logement. La démarche de cette association a consisté entre autres à dépasser le cadre d'une revendication d'acquisition d'un logement décent à prix modéré, à la réalisation des habitations neuves autogérées.

Suite au dossier de la revue PEPS n°50: «L'accès au logement», je suis allé à la rencontre d'un couple, dont l'action intéresse à double titre notre revue. Annette, assistante sociale à

Hambourg et son mari Reiner linguiste, et sont tous deux militants de l'association Genossenschaft, qui du nom de «Ottenser Dreieck», Ottensen est un quartier d'Hambourg, tandis que et Dreieck en référence au triangle de Bermude.

A travers, leurs témoignages je vais vous présenter l'aboutissement de leur lutte pour le droit au logement autogéré et contre la spéculation immobilière.

Toutefois, je commencerai par un petit aperçu sur le mouvement des squatters de la Hafenstrasse.

OCCUPATIONS A LA HAFENSTRASSE

Dans les années 80, le quartier de St-Pauli à Hambourg était

celui où on trouvait plus des immeubles squattés ou inoccupés, ils appartenait soit à la ville ou au secteur privé.

Lorsque les promoteurs privés expulsaient, c'étaient pour détruire des maisons et en construire celles qui étaient inaccessibles pour des gens modestes. Quant à l'Etat, il pratiquait une politique de désengagement au niveau du logement social; laissant quelquefois ses immeubles en état de semi-abandons avant de réaliser des travaux de réhabilitations. La majorité des occupants étaient jeunes, pourtant on trouvait aussi des adultes qui «squattaient» selon leurs convictions politiques ou autres. Par conséquent, les expulsions faisaient l'objet d'affrontements entre des jeunes plus au moins organisés et la police.

Enfin, pour sortir de cette logique d'affrontement entre les squatters et le Pouvoir Fédéral, la maturité ou la lassitude aidant, certains occupants ont commencé à s'organiser en association. Cela en vue de pouvoir négocier un contrat de bail avec leur propriétaire ou à trouver un arrangement permettant de légaliser leur occupation. C'est le cas des artistes qui organisent sur leur lieu d'habitation des expositions ou visites d'ateliers.

Cependant la situation de la majorité des sans-abri reste critique, ils continuent d'occuper des maisons ici et là. On distingue ceux qui cherchent à en découdre avec la police, en cas d'expulsion et ceux qui veulent négocier. Cette dernière perspective semble l'emporter depuis cet été, où sous l'impulsion du sénateur Mirow, chargé d'urbanisme dans la ville d'Hambourg pour résoudre ce problème épineux; une solution semble en vue. Car, il a suggéré aux squatters de la Hafenstrasse (en face du port) de se constituer en Genossenschaft (association), afin qu'ils puissent négocier l'achat de leurs maisons à l'Etat.

Toutefois, cette association aura comme obligation d'avoir en son sein des personnalités extérieures telles qu'avocat, architecte, grand propriétaire, chef d'entreprise...

Une autre condition serait que les squatters participent à la construction ou réhabilitation de leurs maisons.

CONSTITUTION D'UNE GENOSSENSCHAFT

Ils étaient une trentaine de personnes à se réunir en association «Ottenser Dreieck», venant des couches et différentes professions ou chômeurs à réfléchir sur la continuité de leur lutte: contre la spéculation immobilière

et surtout pour définir des actions à entreprendre. C'est ainsi qu'ils ont eu l'idée en 1989 de construire leurs maisons.

Un comité chargé de traiter avec l'Etat, trouva un accord dans l'intérêt des tous.

LE PARI GAGNE: CONSTRUCTION D'HLM

Sur les motivations: «Notre démarche est avant tout communautaire, solidaire face à la spéculation immobilière, nous sommes très attaché à l'idée de l'auto-gestion et du fait qu'on peut se loger en ayant un loyer modéré» dit Annette.

En 1991, un accord est trouvé entre l'association et l'Etat. Sur le plan financier: la participation de l'Etat s'élevait à 85%, tandis que l'association à 15% y compris leur main d'oeuvre.

La construction de l'immeuble a mis dix mois, depuis deux ans, cent personnes logent dans le 48 appartements de l'association (à l'Erdmannstr. et Bergiusstr.).

L'AUTOGESTION

Selon Reiner: « Il n'y a pas eu une grande autonomie, en ce qui concerne le financement, ni au niveau des loyers. Car, c'était fixé par l'Etat selon la loi des HLM, qui fait, que nous payons 1000 marks (3500FF en gros) pour 82m². Auparavant, nous louons un appartement de 65m² à 770 marks dans le privé.

Par contre, c'est nous qui avons choisi l'architecte, nous lui avons indiqué le nombre d'habitations qu'on voulait, celui-ci a travaillé avec le comité de l'association chargé de plan. Il y avait un cadre officiel concernant les appartements, ensuite chacun y apportait sa touche personnelle».

Pour avoir visité leur immeuble avec jardins(un grand sur la cour

et un petit sur la terrasse du toit), des pièces communes (la buanderie, la salle des fêtes ...) Je peux dire sans se tromper que cette construction, dans le genre n'a rien avoir avec nos cités HLM en France dont l'architecture sans âme (la «sarcellite») et la finition des travaux laisse souvent à désirer.

Il est vrai que si nous faisons une étude comparative sur les comportements des locataires, ayant participé ou non à la construction de leurs maisons, nous aurions des résultats complètement différents.

LES REACTIONS SUR CET EXPERIENCE

Le résultat obtenu par cette association a suscité un espoir, chez des gens mal logés ou en recherche des logements à loyers modérés. Mais il a créé aussi des jaloux surtout chez des «professionnels associatifs classiques». Et pourtant, cet expérience n'est pas unique puisque qu'on trouve des pratiques similaires dans d'autres villes d'Allemagne telles que Berlin, Fribourg et Breme. Dans ces villes, les associations construisent des maisons communautaires ou écologiques.

Pour revenir à l'association «Ottenser Dreieck», certains habitants des quartiers voisins de l'habitation autogérée, les prennent comme des hippies attachés qui au lieu de construire des maisons individuels, eux; ont préféré de vivre en communauté. Quant aux squatters, ils les considèrent comme des «bourgeois».

Reiner résume ainsi leur situation: «Ce que nous avons fait, c'est de vivre de manière autonome dans une structure légale. Nous essayons d'aider des anciens squatters à et à suivre notre exemple».

Damien Mabiola

Portrait

Annette M. est assistante sociale à Hambourg, militante de première heure de l'association (Genossenschaft) : Ottenser Dreieck, elle nous parle ici de son itinéraire professionnel.

PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET ETUDES

«Je suis assistante sociale responsable d'un secteur de service des nourrices. A Hambourg, il est possible pour un enfant d'avoir une nourrice jusqu'à l'âge de douze ans parce-qu'il n'y a pas assez des jardins d'enfants ou centre de loisirs, et l'école termine entre onze heures et midi. Par conséquent, le reste du temps il faut quelqu'un pour garder des gamins.

Mon travail consiste à trouver des nourrices, à les former, informer, et à les conseiller.

Je suis aussi l'intermédiaire entre les nourrices et les parents. C'est moi qui décide si un enfant à le droit d'avoir une nourrice ou non. Soit parce-que les parents travaillent ou suivent une formation etc...

Ces nourrices sont issues de la classe moyenne, leurs maris travaillent et elles gardent des enfants pour gagner un peu d'argent. Cependant, il y a aussi des femmes seules avec des enfants, elles perçoivent une allocation.

Il m'est déjà arrivé de refuser une demande, mais c'est très rare; il s'agissait d'une femme qui voulait être nourrice, mais elle avait un enfant qui était placé dans une famille d'accueil.

Dans ce cas-là, j'ai dis non. Dès fois, la famille trouve sa nourrice et vient me la proposer, là je donne mon accord.

Je travaille dans le quartier d'Eidelstedt, une banlieue d'Hambourg, au niveau architectural: ce sont des maisons individuelles avec quelques tours.

Comme étude pour devenir assistante sociale, j'ai fait la «Fachhochschule»(Ecole Supérieure de Sciences et Arts Appliqués de Hambourg, section: pédagogie sociale), j'ai étudié pendant sept semestres, présenté un mémoire et obtenu un diplôme en travail social, ensuite j'ai effectué un stage dans une institution publique d'Hambourg dans un centre pour enfants en difficultés. Ensuite, j'ai plus travaillé avec des enfants Tziganes à l'école primaire. Je suis allé aussi à l'université de Paris 8 en Sciences de l'Education, dans le cadre du programme Erasmus.

Auparavant, j'avais un autre métier, j'étais infirmière. Comme je suis quelqu'un qui aime des contacts humains (les échanges) et que dans les hôpitaux les rapports étaient superficiels, j'ai préféré partir.

Mon choix était simple: suivre une formation débouchant à un emploi flexible (travail social) où je peux développer des nouvelles conceptions dans ce travail et élever mon enfant.

Le travail social en Allemagne est développé, mais je pense qu'il nous manque encore des moyens pour pouvoir faire face à la demande».

LA COMPARAISON

«Il nous arrive de nous comparer avec d'autres pays, par exemple au niveau de la protection sociale nous sommes derrière le Danemark et la Suède.

Leurs assistantes sociales travaillent davantage qu'en Allemagne.

Du point de vue de la formation professionnelle: le travail social est plus développé en Angleterre et aux USA que chez-nous.

Durant mon séjours d'études à Paris, j'ai pu me rendre compte de la différence existante entre l'Allemagne et la France, les choses ne sont pas comparables».

LUTTE SYNDICALE EN PANNE ?

«Dans les années 70, il y avait des révéndications politiques par rapport aux travailleurs sociaux, mais plus maintenant. Tout cela s'est calmé».

Propos recueillis par
Damien Mabiala

LES PARCOURS PROFESSIONNELS

L'ambition initiale de ce dossier était d'appréhender le phénomène de déperdition professionnelle chez les travailleurs sociaux. L'insuffisance de données statistiques et sociologiques nous a obligés à plus de modestie et à nous intéresser aux parcours professionnels singuliers d'éducateurs ou d'assistants sociaux dont les témoignages constituent une amorce de réflexions à la problématique du changement professionnel.

Plusieurs points ont été relevés :

Que deviennent les travailleurs sociaux qui sont sortis du champ du travail social ?

Y a-t-il une stratégie repérable ou s'agit-il de scénario individuel ?

À partir d'entretiens et de descriptions de trajectoires, nous avons tenté d'esquisser des pistes de réflexions :

- La fuite des cerveaux des professionnels surdiplômés à travers l'exemple du devenir des titulaires de DSTS du Collège Coopératif de Rhône Alpes, rend compte de cette dynamique de sortie du champ du travail social.

De plus, l'enquête sur les travailleurs sociaux fréquentant l'université, offre un éclairage intéressant sur ce thème.

- À partir des témoignages plus particuliers, on appréhendera mieux les hésitations, les motivations et les projets des travailleurs sociaux dans lesquels chaque lecteur pourra éventuellement se reconnaître.

Les points abordés dans ce dossier, ne suggèrent-ils pas une interrogation sur les composantes de la culture professionnelle des futurs travailleurs sociaux ?

La rédaction

SECTEUR SOCIAL : LA FUITE DES CERVEAUX !

A l'heure où il n'est question que de fracture sociale, de mobilisation générale contre l'exclusion (loi Juppé, été 95), de logements pour tous, d'accompagnement social indispensable pour l'efficacité de toutes les mesures à caractère social, il est très fâcheux de constater que le secteur professionnel chargé de cette mission souffre de la plus grave des maladies : une fuite des cerveaux.

Au moment où l'imagination, le tonus, la force des convictions, l'intelligence devraient être au maximum, il faut se rendre à l'évidence : une législation rétrograde, une haute administration sclérosée, des politiques salariales et de formation incohérentes de la part des grands employeurs, une pensée "unique" de l'intelligentsia universitaire, ont contribué à vider de sa matière grise un des champs les plus nécessaires à la survie de notre société en crise.

Comment saisir l'ampleur du désastre ? Comment expliquer cette désertion ? Pour arrêter l'hémorragie, redonner foi et vitalité à un corps atrophié, émietté, intellectuellement dominé, cantonné dans des tâches subalternes et désespérantes :

cacher la misère du monde, remplir le tonneau des Danaïdes des besoins élémentaires, calfeutrer les grands trous de la Justice et de la redistribution des richesses avec quelques chiffons dérisoires.

LES MEILLEURS S'EN VONT

C'est une formule facile et que l'on entend à propos de bien d'autres corps professionnels du haut en bas de l'échelle sociale : les énarques vont gagner de l'argent dans le privé, les policiers s'installent comme détectives. Chaque profession a son taux de fuite difficile à mesurer. D'ailleurs cela ne pose problème qu'à partir d'un certain seuil.

Qu'on ne s'attende pas à une démonstration mathématique car évidemment les statistiques manquent toujours dans les domaines où elles seraient nécessaires...mais dangereuses ! Nous ne pouvons avancer ici que des indices, des appréciations qualitatives, des informations de proximité. Quel travailleur social ne connaît des amis, des camarades de promotion ou de travail, qui ont quitté le secteur à un moment donné et en majorité pour des situations plus attrayantes, à plus haute responsabilité et à plus haute teneur intellectuelle, hier celles de psychologue ou psychanalyste, aujourd'hui, de sociologue ou économiste ?

Un certain nombre d'enquêtes partielles, réalisées ici ou là, sur le devenir des titulaires du DSTS (Diplôme Supérieur en Travail Social, le plus haut diplôme professionnel, seulement du niveau Maîtrise) confirme ce mouvement de sortie par le haut. Nombreux sont les Travailleurs Sociaux qui se sont "déroutés l'esprit" dans ces formations en alternance, ont attrapé "le virus de la recherche" et ont poursuivi dans des 3èmes cycles universitaires (de 15 à 50 % selon les lieux, les formations et la distance au diplôme).

L'association AFFUTS (Association Française pour des Formations de 3èmes cycles Universitaires en Travail Social) (1) que j'ai lancée, il y a 2 ans, pour tenter de regrouper les Travailleurs Sociaux possédant des 3èmes cycles et demeurés dans le secteur social (on les estime à plus de 1.000 actuellement) a permis des sondages en profondeur sur les motivations, les difficultés et les perspectives d'avenir de ces élites intellectuelles.

OU VONT-ILS ?

Faute de reconnaissance dans leur secteur professionnel d'origine, d'encouragement, d'aide, de propositions de postes correspondant à leurs nouvelles compétences et légitimes ambitions, ils postulent à des postes d'enseignant-chercheur à l'université, au CNRS ou centres de recherche associés; ils créent des agences d'études, audit, conseil, formation; ils ouvrent des cabinets de consultation psychologique ou psychanalytique; ils entrent dans les grandes entreprises comme Directeur des Ressources Humaines, etc. Ils exportent, là où ils peuvent, les fruits longuement mûris de leur expérience et de leur réflexion praxéologique et pédagogique.

Le secteur social ne se rend pas compte - quand il ne s'en félicite pas ! - qu'il perd ainsi des occasions de s'adapter, de se ressourcer, de sortir de son apathie et de sa gestion à la petite semaine des problèmes monstrueux de notre société. Sous la pression de quelque évènement, ils préfèrent consulter et payer à prix d'or des "experts" extérieurs qui ne comprennent rien à la culture professionnelle ou au poids de l'histoire qui pèse sur chaque segment des métiers du social. Les organigrammes ou mots d'ordre (quand il en sort quelque chose !) qui en découlent, paralysent un peu plus le système et sont vite recouverts et digérés par les vieilles habitudes.

POURQUOICES DEPARTS SI DOMMAGEABLES ?

Nous avons déjà laissé entendre où étaient les blocages qui découragent les meilleures volontés et intelligences. Les divers éléments ont été dénoncés depuis longtemps et par les voix les plus autorisées (2) : Ministère de second ordre, suspicion en légitimité de l'intelligentsia (l'Université ne reconnaît ces "bâtards" qu'elle n'a pas

formés complètement, qui ont le tort d'avoir été praticiens avant d'accéder à la théorie et de ne pas se satisfaire des découpages disciplinaires, qu'à condition qu'ils abjurent leurs origines, cachent à tous cette tare congénitale !), absence de filières de formation pouvant conduire aux plus hautes qualifications, rémunérations dérisoires eu égard à la qualité de l'intervention et au service rendu, inexistence de centres de recherche en Travail Social pouvant accueillir ces chercheurs issus du champ et prêts à s'y investir. Une seule citation parmi des centaines recueillies dans les enquêtes pré-citées : "le souhait de 'm'élever l'esprit' et ensuite de pouvoir arriver à un degré de diplôme tel que je puisse aboutir à ce que je désire...La motivation actuelle est le certificat d'aptitude à la direction de recherche, post-doctorat permettant de diriger des recherches ... Ce qui explique ma motivation pour le Doctorat et pour les recherches menées parallèlement à titre professionnel "(3).

En lisant la longue plainte de ces "besogneux du social", on mesure que leur drame est bien de n'être pas des "héritiers" légitimes mais d'être arrivés par le travail et la souffrance à ces positions "intermédiaires" dont ils devraient se satisfaire. Le reste de notre société ne leur pardonne pas ces ambitions démesurées. D'où ce malaise particulier de se sentir rejetés à la fois par leurs ex-pairs et leur nouveau monde. La névrose de classe les guette.

Espérons que le Rapport sur l'Evaluation du dispositif de formation des Travailleurs Sociaux qui met le doigt sur toutes les failles du système et propose des remèdes urgents sera suivi rapidement des "ordonnances" drastiques que la situation exige (4).

Hervé DROUARD

Ex-animateur, Docteur en sociologie

Président d'AFFUTS Rédacteur en chef de FORUM

1 - Présidence et Secrétariat : chez Hervé DROUARD Le Pont Bonnet 44140 MONTBERT Tél et Fax : 40 04 73 47

2 - CHOPART J.N., 1991, *CRISES DU TRAVAIL SOCIAL*, Bilan de 10 années de recherche dans le domaine social in *bulletin MIRE-INFO* n°23.

3 - in document "Le Devenir Professionnel des stagiaires DSTS à l'ITS de Tours", Nov.94, par RIVARD T. LERFAS, p.21.

4 - Rapport sur l'Evaluation du dispositif de formation au Travail Social - rapport présenté par la Mission d'Evaluation, code Mission SO/AC/EQ/ C/P 940051 - rapport n° 95054 avril 95, 415 pages.

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX A LA FAC

Le texte qui suit tente d'identifier les caractéristiques des travailleurs sociaux fréquentant l'université de Paris VIII où l'on trouve le taux le plus élevé de salariés parmi ses étudiants ⁽¹⁾.

La mobilité importante observée depuis quelques années dans le parcours professionnel des travailleurs sociaux est un phénomène qui se perçoit globalement et varie d'une personne à l'autre. L'accès à l'enseignement supérieur peut être considéré comme une des voies stratégiques possibles choisies par les professionnels du champ du travail social cherchant à donner du sens à cette mobilité.

Si, la reprise des études supérieures peut signifier pour certains d'entre eux, la recherche d'une promotion sociale et pour d'autres, un moyen efficace d'une reconversion professionnelle à venir, il existe aussi une catégorie de travailleurs sociaux pour qui la reprise du chemin de l'université n'a d'autre objectif qu'un enrichissement personnel.

Cette utilisation de l'université confirme également, la place importante qu'occupent aujourd'hui les lieux de formation supérieure dans la société et met en valeur l'image symbolique qu'ils véhiculent à l'extérieur. Cela reviendrait à dire qu'une certaine nouveauté est enregistrée dans les missions des universités qui ne s'adres-

sent plus dès lors aux seuls publics bacheliers ayant suivi un parcours "normal". Au contraire, elles sont de plus en plus invitées à accueillir un public hétérogène ayant des expériences professionnelles.

Selon les données du fichier d'inscription de l'Université Paris VIII (2), près de 26500 étudiants étaient inscrits à Paris VIII en 1994-95 dont plus de 40% inscrits en 1994-1995 se sont déclarés "salariés" (10646 personnes). Parmi eux, nous avons repéré 1084 étudiants exerçant le métier de travailleurs social. Il s'agit d'étudiants-salariés travaillant, à plein temps (46%), à temps partiel (30%) exerçant un emploi occasionnel (17%).

Parmi les 1084 étudiants de notre échantillon 696 personnes (64%) déclarent travailler dans le secteur de l'animation socio-culturelle et 388 étudiants (36%) exercent le métier d'assistant de service social et d'éducateur spécialisé. Ces catégories constituent le groupe le plus important des étudiants-salariés de cette Université.

Les données disponibles ne nous permettent pas de découvrir toutes les motivations de ces praticiens-étudiants. Mais à la lecture des indicateurs tels que leurs formations choisies, leur âge, leur sexe, leur métier et le lieu géographique où ils travaillent, etc., nous avons essayé de comprendre leurs stratégies. Elles peuvent surtout nous offrir la possibilité de dégager des thèmes pour une recherche beaucoup plus approfondie dans ce domaine.

LESETUDIANTS TRAVAILLEURS SOCIAUX

En se référant au fichier d'inscription de ces 1084 étudiants qui constituent notre échantillon de l'enquête, trois étudiants sur quatre ont déclaré exer-

cer leur métier d'une manière permanente (35% à temps complet et 40% à temps partiel) contre 22% qui le pratiquent occasionnellement (3,4% à temps complet et 18,3% à temps partiel). Au total, les personnes ayant un travail à temps partiel constituent la majorité (58%) et seulement 39% pratiquent ce métier à temps complet.

Les femmes constituent plus de deux-tiers de la population observée. Cette féminisation correspond bien à la répartition actuelle de la population des travailleurs sociaux (largement représentée par les femmes) et celle des universités en général et de Paris VIII en particulier (59% femmes).

Selon les données de l'enquête, 39% des étudiants se sont inscrits au niveau DEUG, 33% en licence, et 19% en maîtrise et seulement 8% dans une formation du troisième cycle. La concentration des étudiants est très variable d'une formation à l'autre car bien qu'ils soient assez nombreux à opter pour les disciplines artistiques (21%), la psychologie (20%) ou 16% pour la formation ECA (3), un nombre moins important s'oriente vers les disciplines économiques et juridiques (plus de 20%) et sciences sociales et humaines (plus de 12%). En revanche, la proportion de ceux qui étudient dans les seules

matières "scientifiques" présentes à l'Université (informatique et mathématiques) ne s'élève qu'à 7%. Ces résultats sont assez révélateurs : Ainsi on constate que, pour une bonne partie de ce public, les études supérieures ne correspondent pas aux activités professionnelles effectuées en dehors de l'université.

L'âge des étudiants semble être un autre critère déterminant qui les distingue des autres étudiants. Près de la moitié de ces étudiants ont plus de 26 ans dont un tiers plus de 30 ans et 41% de l'échantillon a entre 21 et 25 ans alors que seulement 6% ont moins de 21 ans. L'âge moyen s'élève à 28,4 ans. Il est plus élevé que celui de l'ensemble des étudiants de Paris VIII (27,3 ans) et moins élevé que l'ensemble des salariés de cette université inscrits en 1994-1995 (30,5 ans). Par ailleurs, plus de 40% des inscrits en première année de DEUG, ont plus de 26 ans. Ce pourcentage est respectivement 50% et 60% pour les inscrits en licence et en maîtrise. Ces résultats concernant l'âge des étudiants de notre échantillon sont riches d'enseignements, lesquels peuvent se regrouper en quelques constats:

- on sait que l'institution prévoit un ensemble de mesures pour les étudiants de moins de 27

Tableau 1 : Niveau d'études en fonction des groupes d'âge

	DEUG	licence	maîtrise	DEA/DESS	total	effectifs
moins 21 ans	11%	5%	0%	0%	6%	67
21-25 ans	45%	45%	39%	17%	41%	441
26-30 ans	20%	21%	18%	35%	20%	222
plus 30 ans	24%	29%	43%	48%	33%	354
total	100%	100%	100%	100%	100%	1084
effectifs	421	357	201	52	1084	

Tableau 2 : Niveau d'études en fonction du temps de travail*

	DEUG	licence	maîtrise	DEA/DESS	total	effectifs
Temps complet	34%	35%	36%	38%	35%	384
Temps partiel	41%	39%	41%	31%	40%	428
Occasion temps comp	3%	3%	4%	4%	3%	37
Occasion temps part	19%	20%	15%	19%	18%	198
total	100%	100%	100%	100%	100%	1084
effectifs	421	357	201	52	1084	

*La différence avec 100% dans les colonnes correspond aux étudiants en chômage (37 personnes)

ans (sécurité sociale, bourses, ...) alors qu'au delà de 27 ans, ces aménagements sont supprimés. Donc, l'étudiant "jeune" est censé ne pas travailler pendant ses études. De plus, on observe la présence d'étudiants qui constituent des cas particuliers ; ou bien ils ont moins de 27 ans mais exercent en même temps un métier ou bien ils ont plus de 26 ans mais ils ne consacrent leur temps qu'à leurs études.

Ces questions qui ne concernent pas seulement notre population d'enquête, peuvent constituer à elles seules des éléments de réflexion pour une problématique nouvelle liée à la présence des professionnels à l'université. Leurs motivations pour commencer ou recommencer des études supérieures et le rapport entre leurs études antérieures et leurs activités professionnelles en vue d'un renforcement de leur orientation acquise ou d'une nouvelle orientation, peuvent être considérés comme des indicateurs de cette problématique

- un pourcentage important d'étudiants ne relève pas, de toute évidence, de la formation initiale. Ils avaient très souvent fréquenté un autre établissement de l'enseignement supérieur, voire plusieurs avant de venir s'inscrire à Paris VIII. Cet effectif est sans commune mesure avec celui de la formation professionnelle continue (moins de 4% de l'échantillon).

- on peut remarquer la présence de ceux qui commencent assez tard leurs études (les inscrits du premier cycle ayant plus de 22 ans) ou de ceux qui se réorientent pour étudier dans une autre discipline. Les données montrent que sur 349 étudiants inscrits en première année de DEUG, plus de 55% avaient déjà fréquenté un établissement de l'enseignement supérieur.

- pour une autre catégorie d'étudiants, le fait de venir (ou revenir) à l'Université s'inscrit dans la

logique de reprise des études, déjà interrompues, une ou plusieurs fois au cours des années précédentes. Les données montrent qu'au moins un tiers des étudiants de la population étudiée a interrompu ses études supérieures plus de 5 ans avant de s'inscrire à Paris VIII. Le fait le plus significatif est l'écart entre l'année de l'obtention du bac et l'inscription à Paris VIII. Les résultats de l'enquête montrent que pour plus de 80% des étudiants, cet écart varie de 1 à 30 ans et pour près de 40% de 1 et 5 ans;

- enfin, comme on a pu le constater au cours de plusieurs enquêtes déjà menées sur le parcours scolaire des étudiants à l'Université (4), on observe que la plupart des salariés suivent leurs études avec un rythme plutôt lent. A cause de leurs activités professionnelles, ils mettent plus de temps que les étudiants inscrits par la voie "classiques" pour mener à terme leurs études.

UN VRAI METIER OU UN PETIT BOULOT ?

Le temps de travail en conjugaison avec d'autres variables retenues fait différencier d'une façon marquante le public de notre enquête. Nous avons déjà signalé la présence d'une proportion élevée de ceux qui travaillent à temps partiel (58%). On cherche à savoir si il y a une relation entre la durée de travail et des études universitaires dans le projet global des étudiants. Autrement dit, le temps de travail permet-il de distinguer les travailleurs-sociaux qui suivent une formation universitaire tout en exerçant leur métier avec ceux qui considèrent leur travail comme un "petit boulot" durant les études. Les quelques informations complémentaires obtenues par l'enquête, nous montrent que le facteur temps est très important dans le choix des étudiants :

	-21 ans	21-25 ans	26-30 ans	+30 ans	total	effectifs
Temps complet	5%	12%	47%	63%	35%	384
Temps partiel	48%	53%	39%	22%	40%	428
Occasion temps comp	5%	4%	3%	3%	3%	37
Occasion temps part	42%	29%	8%	7%	18%	198
total	100%	100%	100%	100%	100%	1084
effectifs	67	441	222	354	1084	

*La différence avec 100% dans les colonnes correspond aux étudiants en chômage (37 personnes)

- les plus âgés sont ceux qui exercent leur métier à temps plein (81% ont plus de 26 ans), les plus jeunes occupent souvent un post à temps partiel ou travaillent d'une façon occasionnelle (48% de ceux qui travaillent occasionnellement à temps partiel ont entre moins de 21 ans et 70% moins de 26 ans)

- ceux qui travaillent à temps plein viennent plus souvent de loin (province, départements 91, 92 et 93 et 78) alors que les étudiants travaillant à temps partiel exercent plutôt leur service à Paris ou en Seine Saint-Denis. Ce qui traduit une motivation très forte pour les études universitaires chez ceux qui travaillent dans les communes loin de Paris VIII (Saint-Denis) et qui font un déplacement géographique important.

- ceux qui font les études dans les disciplines proches des métiers du travail social (Sciences de l'éducation, psychologie, Sciences sociale, etc.) exercent leur métier plutôt à temps plein. En revanche, les étudiants engagés dans les disciplines en dehors du secteur du travail social font un travail à temps partiel ou occasionnel.

L'ensemble de ces données met en lumière l'existence de différents types d'étudiants-travailleurs sociaux. Et en se basant sur les résultats observés dans cette étude (âge, discipline, niveau d'études et temps de travail) et d'autres enquêtes déjà réalisées auprès des étudiants de Paris VIII (5), nous pouvons tracer quelques tendances marquantes à propos de leur orientation scolaire et de leurs stratégies en relation avec l'emploi exercé.

20

STRATEGIES DES ETUDIANTS

A la lumière de ces données qui viennent de montrer les caractéristiques des travailleurs sociaux-étudiants, nous avons tenté d'identifier l'essentiel de leurs motivations à fréquenter l'université. Même si l'enquête révèle que chaque étudiant attribue une signification individuelle à l'acte de son orientation, cependant les types dominants de l'orientation chez eux peuvent s'opérer à deux niveaux :

Pour certains d'entre eux, l'orientation devient une procédure de réorientation, un changement significatif par rapport aux études antérieures et/ou aux métiers déjà exercés. C'est notamment le cas de ceux qui ont changé leur domaine d'études ou ceux qui poursuivent les études dans les disciplines sans rapport avec leurs activités professionnelles. En comparant l'activité profession-

nelle et le domaine d'études, on remarque qu'au moins pour près d'un quart de notre échantillon, on ne trouve pas un lien significatif entre ces deux composants. De même, on a pu constater que plus de la moitié des étudiants inscrits en première année universitaire avait déjà eu une première expérience dans une autre faculté.

Pour une autre catégorie d'étudiants, l'orientation n'est que la suite des études et/ou des expériences professionnelles déjà entreprises. Il s'agit d'une évolution dans la continuité pour laquelle les étudiants ont une meilleure préparation théorique et pratique dans la poursuite des études à l'Université. On peut dans ce cas parler d'une orientation plus ciblée. Cela concerne les étudiants pour qui l'entrée à l'université s'effectue dans le cadre de leur formation initiale (les moins âgés, ceux qui viennent directement du lycée,...), ceux qui valident leurs acquis professionnels ou personnels ou les étudiants poursuivant leurs études dans un domaine déjà entrepris.

C'est à partir de ces deux tendances qu'on peut tracer les stratégies les plus importantes mises en place par les étudiants/travailleurs-sociaux :

Stratégie de continuité et de la promotion

Il s'agit d'un choix "cohérent" et une suite logique des études et des expériences professionnelles entreprises par l'individu dans le même domaine. Les études dans ce cas sont considérées à la fois comme la possibilité d'acquérir une formation professionnelle ou un diplôme universitaire plus élevé (pour pouvoir participer à un concours par exemple) et un moyen continuels vers la promotion sociale. Pour eux, il s'agit en fait de réunir des conditions nécessaire favorisant leur évolution dans le métier du travail social exercé. On peut citer le cas des étudiants qui pensent accéder aux responsabilités plus importantes, ou bénéficier des salaires plus appropriés à partir du moment où ils pourront faire valoir leur diplômes. "Tout en restant éducateur spécialisé, j'ai pu continuer mes études jusqu'à la maîtrise et déjà mes collègues n'avaient pas le même regard sur moi. Et depuis que je suis inscrit en thèse de sociologie, non seulement j'intervient comme formateur, j'ai même envie d'avoir des responsabilités dans la mise en place des formations pour les travailleurs sociaux..." dit un des enquêtés, en précisant qu'il ne quittera pas le champ du travail social.

Stratégie de réorientation basée sur un projet professionnel

Elle vise les changements de métiers ou de domaines d'études à long terme.

Cette stratégie peut prendre plusieurs sens : Pour certains, les études font parties des moyens de transformation de la situation professionnelle déjà présente ou elles consistent avant tout les moyens à utiliser pour une orientation visant un nouveau métier. On peut notamment citer le cas des étudiants qui souhaitent entrer à l'IUFM pour devenir enseignant ou continuer les études pour devenir formateurs/chercheurs. Nous avons opéré également cette stratégie chez quelques étudiants voulant s'investir dans les projets de développement dans les pays du Sud, en particulier par l'intermédiaire des ONG, etc.

Stratégie basée sur l'accomplissement personnel

Pour certains étudiants, l'obtention d'un diplôme ne vise pas forcément un projet professionnel nouveau. Nous avons pu observer qu'une catégorie des étudiants-travailleurs sociaux cherchaient à développer leurs connaissances théoriques. "Ce qui me motive avant tout c'est de pouvoir suivre quelques cours qui traitent des sujets intéressants en rapport avec les sciences sociales ou autres..." dit une femme qui travaille comme assistante de service social. Elle pense aussi que cela va lui faciliter son adaptation dans d'autres services, si elle décide de changer de secteur, toute en restant assistante sociale.

Ces trois types de stratégies qui ne peuvent pas être considérés comme une liste exhaustive semblent être très présents parmi les étudiants salariés. Les différents cas présents traduisent clairement l'importance des publics "non-habituels" dans l'ensemble de la population fréquentant les établissements de l'enseignement supérieur. Il s'agit des publics "atypiques" qui se différencient considérablement des personnes ayant un parcours "normal" (nouveau bachelier entrant à l'université, ce qui ne travaillent pas,...) et qui constituent selon une estimation, près de 75% des étudiants inscrits dans les universités françaises (C. Béduwé et J.-M. Espinasse, 1995).

A travers l'exemple des travailleurs sociaux-étudiants, examiné dans cette enquête, nous pouvons aussi voir les caractéristiques d'un nombre relativement important des différentes catégories

d'étudiants "atypiques" à l'université et le rôle que celle-ci pouvait jouer pour la mise en oeuvre de leurs stratégies. On peut également observer comment les personnes ayant un parcours interrompu entre les institutions scolaires et le marché du travail pouvaient créer des conditions d'une deuxième chance pour leur réussite socio-professionnelle. Ceci signifie surtout que quelque soit le cas étudié, l'accès à l'enseignement supérieur est perçu comme un outil important pour la transformation de leur situation. Cette tendance est également très visible chez beaucoup de travailleurs sociaux qui préparent un Diplôme des Hautes Études en Pratiques Sociales, mises en place par le groupement des Collèges Coopératifs.

Les expériences de Paris VIII et quelques autres Universités plus ouvertes sur les différents publics, mettent aussi en évidence une demande sociale réelle de plus en plus importante, comme le montre la présence du public de l'enquête. Le fait que certains étudiants acceptent de faire parfois des dizaines de kilomètres afin de poursuivre leurs études, signifie à la fois leurs motivation pour la reprise des études et en même temps, la réalité de cette demande sociale de plus en plus forte. D'ailleurs, nous avons pu observer cette motivation dans un autre organisme de formation supérieure lorsque nous avons vu certains professionnels de l'insertion des personnes handicapées se déplaçaient depuis Marseille, Toulouse ou encore le Havre pour suivre leurs études au Collège Coopératif-Paris.

EN GUISE DE CONCLUSION

Si les données de cette enquête ne nous permettent pas d'analyser finement l'ensemble des questions posées à propos de la présence des travailleurs sociaux à l'université, on peut cependant présenter quelques enseignements qu'elles nous fournissent.

- La question de mobilité professionnelle qui d'ailleurs ne peut se réduire aux seuls professionnels de travail social, s'inscrit dans une logique généralisée touchant l'ensemble des catégories socioprofessionnelles. Les travailleurs-sociaux ne sont pas épargnés de ce mouvement et l'université constitue visiblement un des moyens efficaces pour accompagner cet objectif.
- Les travailleurs sociaux sont de plus en plus confrontés aux problèmes sociaux complexes sou-

vent liés aux changements de la société. Ces complexités nécessitent des réponses appropriées pour lesquels, la reprise des études supérieures trouve sa pertinence. Parmi les compétences nouvelles demandées, aux travailleurs sociaux, on peut en particulier parler de nouvelles approches méthodologiques, des capacités d'expertise des situations sociales difficiles, la recherche d'emploi, les problèmes liés au logement, les cultures des jeunes, etc.

- Le troisième enseignement pourrait révéler l'insuffisance des petites formations, souvent de courtes durées, telles que des Conférences, des journées d'études, des stages de quelques jours, etc. La présence des travailleurs sociaux à l'université montre que ces praticiens cherchent d'autres types de formations, plus approfondies et davantage diplômantes...

- Le dernier enseignement de cette enquête se situe au niveau de la gestion d'une double identité professionnelle. En effet, pour une catégorie de travailleurs sociaux qui décident de continuer des études supérieures, la gestion d'une double

"casquette" professionnelle devient réelle dans la mesure où, tôt ou tard, ils seront amenés à choisir une nouvelle orientation ; —rester dans le travail social ou exercer un autre métier—.

**M. FARZAD
S. PAIVANDI**

(1) Au niveau national, on ne dispose pas des données pour pouvoir comparer les universités françaises. mais plusieurs études montrent que l'Université Paris VIII accueille une proportion très élevée des étudiants actifs (voir R. Ennafaa & S. Paivandi et C. Bédoux & J.-M. Espinasse)

(2) Il s'agit des données issues du fichier informatique d'inscription des étudiants en 1994-1995, exploité par l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'Université Paris VIII.

(3) Éducation, Communication, Animation

(4) Il s'agit des enquêtes réalisées dans le cadre des études de l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'Université Paris VIII par R. Ennafaa et S. Paivandi depuis 1993. Ces études mettent en évidence que les activités professionnelles influencent considérablement le rythme scolaire des étudiants. Or, ceux qui sont considérés comme "étudiants à temps complet" finissent plus rapidement leurs études.

(5) voir M. Farzad & S. Paivandi (1995), M. Farzad & S. Paivandi (1994), R. Ennafaa (1994), R. Ennafaa (1994)



- Aubret, J. & Gilbert, P. (1995). *La reconnaissance des acquis*, Paris : PUF
- Bédoux C. & Espinasse J.-M. "L'Université et ses publics", *Éducation et Formations*, n° 40, 1995
- Berger G. & Mesnier P. M. (1987). - *Les enjeux sociaux de la reconnaissance des acquis*, in *Pratique de Formation*, numéro spécial, Formation Permanente Université Paris VIII
- Direction de l'évaluation et de la prospective du MEN "DEP" (1994) , Tableaux statistiques, n° 6294, Paris
- Ennafaa R. (1994). Données quantitatives relatives à l'application du décret 1985, *Pratique de Formation, service de Formation Permanente*, l'Université Paris VIII, n° spécial mars 1994
- Ennafaa R. & Paivandi S. (1992). Enquête teste sur les adultes en reprise d'études, rapport DEP/ CRIPPE
- Farzad M. & Paivandi S. (1995). "Université : Reconnaissance et validation des acquis", *Actualité de la formation permanente*, n° 137 (juillet-août 1995).
- Farzad M. & Paivandi S. (1994). *Enquête sur un public d'étudiants entré à l'Université par validation des acquis*, in *Pratique de Formation*, service de Formation Permanente, l'Université Paris VIII, n° spécial mars 1994
- Peretti de A. (1993). *Controverses en éducation*, Paris : Hachette
- Service des Etudes Informatiques et Statistiques du MEN (1982). Statistiques des étudiants inscrits dans les établissements universitaires, doc. n° 5164

QUE SONT ILS DEVENUS ?

Parler des parcours professionnels des travailleurs sociaux qui sont sortis du champ du travail social est souvent difficile car les études font défaut. Nous avons donc choisi de présenter quelques itinéraires. Au travers des trajectoires de ces anciens éducateurs devenus patron de bar, consultant en ressource humaine, responsable d'une SCOOP ou encore assistante de production, on découvrira les raisons de leur changement et le regard qu'ils portent sur le travail social actuel.

Gérard Baglin a exercé pendant 15 ans le métier d'éducateur en milieu ouvert, dans le cadre de la Sauvegarde de l'Enfance. Il a quitté la profession pour devenir, en 1986, consultant en ressource humaine. Pour parler des raisons de son changement, il invoque que «les pratiques professionnelles n'évoluaient pas..., ça tournait en rond».

L'absence de changement et l'insatisfaction grandissante qui suivront, le conduira à étendre ses compétences dans le cadre de formation en sciences humaines. Il travaille conjointement comme formateur vacataire au GRETA, auprès de jeunes en difficulté. «J'ai cru au fait de pouvoir faire deux choses en même temps» confie G. Baglin. A l'issue d'une incursion réussie dans un cabinet de consultant pendant deux années, il décide après une période de congé sabbatique, de créer son propre cabinet : Psynergie. Il travaille actuellement sur la communication et le management en entreprise.

Ce vécu de manque d'ouverture du milieu éducatif, d'enfermement, voir de clôture est partagé différemment par d'autres travailleurs sociaux qui ont quitté le champ social. C'est le cas d'Edith Farine qui après 4 ans comme éducatrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (formation propre au Ministère la justice) dans un foyer et un centre d'orientation et d'action éducative, s'octroie une année de disponibilité. Elle décide de reprendre une formation à l'université qui la conduit, à une Maîtrise en audio visuelle. Une expérience concluante en qualité d'assistante de production au Centre Franc-comtois du cinéma, elle est engagée dans une télévision locale avec la cor responsabilité d'une émission mensuelle

sur les préoccupations des habitants en haute montagne.

Elle relate que son première expérience professionnelle auprès de jeunes avaient été très éprouvante? «J'avais des difficultés à faire ce métier, je me sentais dans la marge». Elle poursuit, «comment pouvais-je faire passer un message auprès de ces jeunes en entrant moi-même dans la vie professionnelle?». Consciente de son manque de maturité, conjugué à un sentiment d'insatisfaction du travail effectué auprès de ces jeunes «qui étaient accueillies quelques temps et rechutaient après», elle ne peut accepter que les réponses institutionnelles apportées, soit si limitées.

E. Farine ne regrette pas son changement d'orientation professionnelle. Son statut d'intermittente du spectacle lui permet de trouver un compromis favorable entre un désir initial pour l'écriture journalistique et celle qu'elle a développé dans l'écriture audiovisuelle (1).

Les études de cas sont trop rares pour tracer une typologie de ces travailleurs sociaux qui sont sortis du champ de leur compétence initiale. Si pour certains, le détour vers une formation diplômante semble expliquer les stratégies empruntées par ces acteurs, pour d'autre, elle correspond à un projet professionnel initial ou à un choix de vie qui ne pourra se concrétiser que par un changement d'orientation.

24

J. F. Moulin, a travaillé pendant 15 ans dans un Institut Médico éducatif (IME). A l'âge de 40 ans, il décide d'ouvrir un restaurant; le projet échoue. Militant actif dans l'économie sociale, il crée une SCOOP de pain biologique à Caen. Il fabrique depuis plusieurs années des brioches et a même crée des emplois!. Il s'agissait pour lui de «trouver un autre rapport au travail, en dehors du salariat» précise -t-il.

Son désir de changer de profession est le fruit d'une longue maturation ponctuée par des activités dans le domaine de l'audiovisuel et du théâtre pour enfant. La perte progressive d'intérêt pour son travail d'éducateur et l'absence de perspective de changement le conduit à démissionner 1983.

Autre parcours quelque peu analogue, celui de J. Paul Hanrion, éducateur pendant 10 ans , dans un IME, puis 5 ans en AEMO et 4 ans comme chef de service dans un établissement de polyhandicapés. Il renoue , à l'âge de 41 ans, avec un projet d'enfance de devenir serveur. Il ouvre un bar brasserie en 1990, créant ainsi deux emplois. Les raisons de son changement sont à la fois personnelles et professionnelles.

Si la formation d'éducateur , entamée en 1968, lui avait permis de se réconcilier avec les études interrompue en terminale, il garde cependant une certaine déception des enseignements reçus : «j'ai plus appris par moi même que dans le cadre de la formation». Ce qui entame sa motivation professionnelle, c'est l'attitude des collègues de travail «qui jouaient au psychologue et oubliaient d'être des humains» vis à vis des jeunes dont ils avaient la charge. Il garde un excellent souvenir lorsqu'il travaillait seul, en milieu ouvert : «j'ai passé les meilleures journées de ma vie» précise-t-il. Il quitte définitivement le milieu social pour renouer avec une certaine tradition familiale issue du milieu de la restauration.

Si ces personnes n'exercent plus leur ancienne profession, peut on dire pour autant qu'elles seraient sorties du champ de leur compétence initiale. Pour être plus précis, ne peut on pas poser comme hypothèse la persistance d'une sorte d'héritage professionnel (qui supposerait des valeurs communes, des rites...) dans leur nouveau métier ?

Certains témoignages abondent dans ce sens. G. Baglin confit qu'il a une approche plus facile que ses confrères qui sont plus «technicistes». «Je suis plus dans le contact» dit il. Ce n'est peut être pas sans raison qu'Edith FARINE est surnommée, par ses collègue, «l'assistante sociale». Sa propension à prendre du temps avec les gens qu'elle interview dénoterait-il d'une capacité d'écoute propre aux travailleurs sociaux ?

L'expérience de J.P. Hanrion se retrouve dans son contact avec les clients : «ils peuvent se confier à moi..., j'ai une qualité d'écoute» que n'ont probablement pas les autres patron de bar (2).

Ce sentiment partagé que l'expérience acquise antérieurement serait réutilisée dans leur nouvel emploi pourrait être riche d'enseignement sur la culture professionnelle.

En effet, venir du «milieu» du travail social serait-il pour eux une façon de se démarquer de leur homologue professionnel par un attachement à certaines valeurs humaines qu'ils réinvestiraient dans leur nouveau métier (une sorte de «plus») ou s'agit-il plus simplement d'une exploitation intelligente de leur savoir faire ? La question reste ouverte. Si cette différence est perçue par les acteurs comme un atout dans leur profession actuelle, ils portent un regard critique sur le travail social actuel : sclérose, ronronnement, habitude, etc.

Les propos portent autant sur les politiques sociales que sur les comportements des travailleurs sociaux ; tel le témoignage de JF Moulin «je suis effaré par la logique des conventions sclérosantes... il n'y a pas de renouvellement, chacun se cramponne, ça c'est fonctionnarisé, il n'y a plus de réflexion et plus d'ouverture».

Si on retrouve une certaine nostalgie par rapport à un passé idéalisé, la critique des solutions apportées par le Politique, reste incisive. Opinion partagée par JP Hanrion et G. Baglin qui regrettent le manque d'évaluation du travail des éducateurs et «une difficulté à se remettre en question». Ils devraient, pense ce dernier «élargir leur champs de références, ne pas évoluer en vase clos». Edith Farine confie «l'impression d'essoufflement des travailleurs sociaux qui sont souvent démunis».

Si leurs objections sont partagées par nombre de travailleurs sociaux qui l'expriment parfois au travers des symptômes de l'épuisement professionnel, on pourrait s'interroger à juste titre sur cette déperdition des professionnels qui quittent «le secteur» social. Questionnement qui, conjugué avec le nombre de poste vacant (on l'évaluait à 800 postes d'assistants sociaux en France), fonde à s'inquiéter sérieusement de cette «évaporation» de certaines professions sociales avant l'âge de la retraite.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées qui nécessiteraient bien évidemment, une étude sérieuse pour en démontrer leur pertinence. L'absence d'une telle recherche n'interdit cependant pas de les exposer :

- l'acquisition de plus en plus fréquente de diplômes universitaires dans le domaine des sciences humaines conduit à une forme de surqualification de certains professionnels et corrolairement à une sous-exploitation de leur compétence (due notamment à une absence d'offre de poste correspondant). D'où une fuite des cerveaux hors du champ social (3). Le temps de la rupture où le travailleur social cherchera à exercer ses nouvelles compétences là où elles seront prises en compte, pour prendre des configurations différentes pour chaque individu. Ainsi, le maintien temporaire d'une double identité professionnelle, sera peut-être le compromis nécessaire avant de quitter la profession.

- L'usure professionnelle qui se traduit par une perte de sens dans le travail effectué et par une recherche d'autres satisfactions professionnelles.

La récession économique du marché de l'emploi du secteur sanitaire et social apparaît trop faible pour expliquer ces pertes d'emploi. A contrario, elle peut expliquer la baisse de mobilité et la diminution du turn over qui de fait accentue les probabilités de désinvestissement professionnel. On observe ici ou là d'autres exemples de travailleurs sociaux devenus avocat, juge pour enfant, inspecteur de police ou directeur de cirque. On serait tenter de croire que ces trajectoires professionnelles résulteraient de stratégies individuelles. Les quelques récits présentés, nous invitent à plus de prudence car les déterminants sont plus complexes...

Eric AUGER

1) Lire l'interview de Manuel Poirier, ancien éducateur devenu cinéaste et auteur du film «.. à la campagne» Lien social, n° 298 du 16 mars 1995, page 12-13.

2) Lire dans le présent dossier, l'interview de N. Tartier, ancienne assistante sociale qui a ouvert un bistrot à chanson

(3) Lire l'article de H. Drouard dans le même dossier.

Si l'on admet que l'action sociale se définit comme pratique de ruptures et de transformation, comment, alors le travailleur social peut-il être à la fois reconnu comme acteur dans le système et producteur de changement ? Le parcours de M. illustre bien, nous semble-t-il, ce questionnement qui traverse la profession aujourd'hui ⁽¹⁾.

UN ITINERAIRE DIFFERENT

26

J'ai des origines un peu complexes, dans le sens où je suis né dans un autre pays, j'y suis retourné. Je parle couramment la langue de ce pays. J'ai eu, non pas une double culture, mais presque, puisque par la suite j'ai continué très régulièrement pendant mes vacances, donc dans ma jeunesse, à aller dans des camps de vacances pour les gens de ce pays et donc à cultiver mon bilinguisme et à apprendre la culture de ce pays puisque dans ces camps de vacances, je pouvais chanter, faire les jeux de ce pays...

Alors j'ai été partagé, dès le départ, entre deux traditions et puis surtout je crois que -c'est comme ça, du moins que j'interprète- j'ai fait l'objet d'un rejet par le pays d'accueil parce que j'étais pas tout à fait pareil. En définitive, quand je regarde d'un peu plus près, tout mon itinéraire a été ça : je n'ai jamais été pareil, j'ai toujours été différent. En France, difficile de rentrer à l'école : je n'ai

pas de bases, je suis rentré, d'abord un peu tardivement parce que de six à sept ans j'avais été à la maternelle dans cet autre pays. Je viens en France, je redémarre une scolarité, mais là aussi... je n'étais pas bon en grammaire, je n'avais aucune base, même les chants, les trucs comme ça du pays, je ne les connaissais pas, parce que ma famille était elle-même étrangère, je n'avais aucun acquis culturel local. J'étais paradoxalement bien intégré et en même temps différent.

ACCEDER A UNE RECONNAISSANCE

Je ne suis pas français d'origine, ce qui me situe immédiatement en extériorité et avec un désir en même temps de m'assimiler, de m'intégrer. Donc je crois que ça m'a beaucoup marqué, ça m'a beaucoup mis en tension et ça a constitué probablement un moteur parce que c'est dans ce rapport avec la société d'accueil et moi, ma famille, que j'ai rencontré beaucoup de difficultés et que j'ai nourri, sans doute, beaucoup d'acrimonie, de désir de revanche qui ont fait de cette tension un moteur, un moteur pour accéder, accéder à une reconnaissance, accéder à une place.

Mes parents habitaient en banlieue pas très éloignée, mais là où j'habitais, il y a 40 ans, c'était comme à 200 kilomètres de Paris aujourd'hui : il n'y avait rien. Donc pour aller chercher le pain, il fallait faire 3 kilomètres à pieds ou prendre la voiture, alors que ce n'était qu'à 20 kilomètres de Paris ! C'était un petit îlot, comme ça, on se serait cru dans le village d'Asterix le Gaulois : la forêt et rien autour et il n'y avait pas d'école, donc, là aussi, pour aller à l'école, il n'y avait pas grand chose et la plus près, c'était l'école privée, donc je suis allé à l'école privée et c'était une école de filles, donc, moi garçon dans une école de filles, avec quelques autres garçons, mais là aussi, une fois de plus, j'étais dans un milieu qui était un peu différent du mien puisque j'étais un

garçon ! Après je suis allé à l'école communale où il y avait des gosses de milieux populaires et moi j'étais d'une famille bourgeoise, pas forcément très aisée, mais un peu différente.

DIFFERENCE : UN ELEMENT DE FRAGILISATION

Donc j'ai transité pendant deux ans dans une école publique avec des gamins issus de milieux populaires. Et puis on n'a pas voulu de moi au lycée, parce qu'à l'époque, j'étais un peu plus âgé que la norme et il fallait passer un concours pour rentrer au lycée. Il m'a été difficile d'accéder à ce concours, parce que j'avais pas les bases, en grammaire, la manière de m'exprimer, tourner mes phrases. Je n'étais pas académique, je ne rentrais pas dans la norme du système scolaire français. Du coup, j'ai été mis en pension pendant quatre ans. Là je me suis très bien intégré, je me suis vraiment fendu la gueule pendant quatre ans, c'était très sympa et puis là, je dirai que c'est la religion qui a fait que j'étais, là aussi en rupture par rapport à la communauté dominante, ça n'a jamais posé de problème, mais c'est toujours pour essayer de rendre compte du fait que, partout où je passe, il y a quelque chose en moi qui fait que je suis différent et que cette différence, c'est à la fois un élément de fragilisation et en même temps un élément qui m'oblige à faire des choses, à réagir et qui font que c'est un ressort pour m'en sortir.

Après, j'ai transité par différentes écoles privées, toujours pareil : impossible d'intégrer le système français, l'école française, ça va être la trame, la fin de l'histoire....Donc un barrage de l'école française laïque, publique, obligatoire, soi-disant faite pour assimiler et qui, en fait, me rejette. Alors, merci à l'école privée et aussi merci à mes parents, puisqu'ils ont eu les moyens de l'école privée ! Après l'internat de 4 ans, je vais dans une autre école, puis dans une autre, etc.

REACTIONNEL ET ACCROCHEUR

Trois mois avant mon bac, le directeur ne voulait plus de moi : j'étais nul, je foutais la pagaille partout. Il a appelé ma mère, il a dit : votre fils n'aura jamais son bac. C'est ma caractéristique, je crois, il suffit qu'on me dise ça pour que je fasse le contraire ; je suis quelqu'un de réactionnel et il

suffit que quelqu'un dise blanc pour que je dise automatiquement noir et que je cherche à argumenter le noir à ma manière, quitte, ensuite à admettre que c'est un peu idiot, mais je crois aussi que c'est le résultat du fait que j'ai été amené à me battre, à me défendre, pas attaquer parce que je ne suis pas un vindicatif, mais quelqu'un d'accrocheur. Il n'y a pas de mystère, soit tu t'effondres, soit tu te cramponnes. Je crois que ce type de situation, quand tu l'a vécu dès ton enfance, tout le temps à des occasions différentes, sur des dimensions de la personne différentes, soit tu te flingues, soit vraiment, ça te forge un caractère qui est de t'accrocher.

Alors, donc, j'ai eu mon bac, avec mention bien et c'est évidemment mon pied de nez à ce directeur d'école, un pied de nez au système éducatif français dont je suis quasiment le plus fier. C'était assez facile, il faut de la mémoire et du travail qui permet d'organiser tout et puis ensuite restituer de manière relativement intelligente et tu as ton bac. C'est un système qui a ses avantages, mais ça laisse de côté sans doute pas mal d'aspects de la personnalité, des compétences et des capacités.

Après j'ai été encore en rupture, mais cette fois-ci avec ma famille. J'étais le premier de toute ma famille, de toutes les générations à avoir le bac. Toute ma famille, c'était des représentants de commerce, des gens comme ça, qui, paradoxalement ont bien réussi dans la vie, parce que, dans le commerce, tu arrives à t'en sortir pour peu que tu trouves un bon créneau, personne n'avait le bac, tout le monde commençait à bosser à 14 ans. Donc, là aussi j'étais le premier à faire des études. Ma mère voulait que je fasse HEC. Elle voulait que je fasse une grande école et moi je n'ai pas voulu et j'ai fait psycho. Tout le monde a bien admis que je fasse psycho sans bien savoir ce que c'était. Là aussi, il n'y avait pas beaucoup de mecs, il y avait beaucoup de filles, là aussi j'étais minoritaire dans cet univers.

Je ne m'engage pas immédiatement, je m'oppose et il faut qu'on m'explique.

J'étais à Nanterre de 66 à 70. Alors inutile de dire que 66-70, c'est quand même une période assez charnière, puisqu'au milieu de 70, il y a 68 et que j'ai vécu 68 à la pointe du combat, si l'on peut dire tout en restant assez éloigné parce que j'ai toujours été quelqu'un difficilement encartable. Je me souviens très bien des Cohen-Bendit et

des autres, venant pour faire débrayer, en janvier, les amphes, des amphes de 500 personnes et moi je refusais de quitter l'amphi. Je suis resté le seul avec une copine, seul dans l'amphi et je ne voulais pas partir avant qu'on m'ait expliqué pourquoi, avoir une discussion, comprendre la situation. C'est un peu ça mon caractère ; je ne peux pas m'engager, je m'oppose et il faut qu'on m'explique. Si on m'explique et que j'adhère, à ce moment-là je rejoins le combat et j'en suis quasiment à la pointe, mais je ne supporte pas qu'on m'impose des trucs.

FAIRE BOUGER LES CHOSES

Donc j'ai participé à 68, à tout, de A à Z, là-dessus c'est pas la peine de s'étendre et je crois que ça a rejoint beaucoup ...comment dire ? ..J'ai une culture nord-américaine qui vaut ce qu'elle vaut, mais qui, dans mon esprit, est une culture du mouvement, en tout cas où il y a le mythe du mouvement et en même temps, étant en France d'un milieu étranger, ayant été rejeté, ayant subi, à travers mon itinéraire antérieur, des moments de différenciation, de difficulté, donc j'étais, je crois, très attentif à faire bouger les choses, à les transformer pour qu'elles soient plus accueillantes pour tous et pour les travailleurs, en particulier. A partir de ce moment-là, j'ai adhéré complètement à cette grande illusion qu'on pouvait changer les choses, les transformer à fond. Je suis psychologue de formation, mais là aussi dans la psycho complètement minoritaire. Presque tout le monde était clinicien et moi j'étais psychologue social. Alors même dans mon choix, j'étais complètement minoritaire. Je n'y avais pas réfléchi, mais quand je regarde, je trouve que cette entrée par la minorité, c'est ce qui me caractérise, en tout cas, c'est ce que je mettrais en avant.

LE TRAVAIL EN ENTREPRISE

En 70, je passe ma maîtrise, je me marie et je pars faire mon service militaire dans un service psychologique de l'armée de l'air. Je bossais aussi dans une agence de pub, pas une grosse agence, une petite agence ; on travaillait beaucoup sur ce qu'on appelait à l'époque la créativité et on avait un peu introduit des méthodes de travail d'origine nord américaine, on utilisait ces méthodes pour stimuler le travail créatif dans le cadre de la pub, en particulier, pour créer des logos, des noms de marque, des campagnes publicitaires, etc. Au retour, j'ai intégré une société d'étude de

marché. J'étais responsable de ce qu'on appelait le service des tests de produits. J'avais à ma disposition un petit laboratoire qui était une vraie supérette, vers la place Clichy et là, on faisait rentrer les gens, une centaine de clients et on testait le produit que l'industriel voulait commercialiser. C'est là où, d'une certaine manière, j'ai mis en pratique ce que je savais comme psychosociologie. J'ai appris aussi beaucoup.

Au bout d'un an de ma première expérience professionnelle, j'ai été licencié parce que l'entreprise avait été rachetée par une société américaine. Je m'en foutais...J'étais jeune, il y avait plein de boulot, c'était pas un problème. Mais j'ai eu une expérience de licenciement : quand on rentre de vacances, qu'il y a une lettre recommandée te disant que tu es licencié, ça m'a beaucoup frappé. Je crois que là, c'est un deuxième aspect, c'est à dire qu'après je serai très sensible à la question du chômage. Je ne l'ai pas vécu, parce que j'ai rapidement retrouvé du boulot, mais ce n'était pas le problème, c'était l'injustice du chômage.

Le licenciement, c'est quelque chose que je ne supporte pas, je ne supporte pas que les gens ne travaillent pas parce que j'estime qu'à travers le travail c'est une liberté, c'est de l'argent, c'est une identité, c'est une sociabilité, c'est tout ça et je ne supporte pas que ce droit là ne soit pas ouvert à tous. En définitive, j'ai eu plein de propositions dans des boîtes de marketing, d'études de marché, c'était l'époque bénie, tu écrivais, tu avais tout ce que tu voulais. Mais j'en avais marre de vendre ce que j'estimais être du vent, à l'époque et puis d'être dans un rapport de fric. J'ai choisi de bifurquer, je suis allé dans une entreprise, une grosse entreprise d'assurance, leader sur son marché. Chargé d'études dans un service d'études de marché, j'y suis resté huit ans et là j'ai beaucoup travaillé : je m'occupais des études qualitatives, c'était ma compétence.

En fait, j'y suis rentré pour militer, compte tenu qu'au PSU, chaque militant était impliqué dans une action, les uns sur le logement, les autres sur ceci ou cela. Moi j'étais sur le logement et puis après j'ai basculé sur l'entreprise.

L'EXPERIENCE POLITIQUE ET SYNDICALE

J'avais une activité politique, à l'époque issue de ma trajectoire soixante-huitarde ; en gros, c'est le PSU. J'habitais le 18ème, la goutte d'or, quar-

tier remuant et chaud, s'il en était. J'étais dans une section qui s'est rapidement autonomisée et qui, aussi, était une des sections qui restait autonome, qui s'est cherchée pendant assez longtemps. On a un petit peu navigué, on a regardé ce qui se passait du côté de la GP, la GR, des Mao, en général, on était assez orientés Mao et ça ne nous convenait pas de trop et après on a abouti plus ou moins à la GOP. J'avoue que j'ai été beaucoup attiré par Mao, au sens où ce qu'il mettait en avant me plaisait pas mal («D'abord compter sur ses propres forces»). Je trouvais que c'était un bon outil. Je reste toujours séduit par cet outillage intellectuel.

J'étais syndiqué, d'abord à la C.G.T., qui était le syndicat dominant, puis ensuite à la CFDT et donc on a abandonné l'activité politique au bout de quelques années et je me suis consacré à une activité syndicale, j'étais secrétaire, à un moment donné, j'ai eu un rôle important dans le syndicat, enfin bref, on a animé des grèves... Là, j'ai appris ce que c'était que mener une grève, mener des centaines de salariés, ce qui est une expérience assez étonnante, parce que tu te rends compte des responsabilités que tu as, responsabilités quand tu fais monter plusieurs centaines de salariés à la direction ou envahir des locaux, ou que tu te trouves dans des rapports de force avec des flics.

C'est une expérience importante. J'ai vécu une expérience que j'ai jamais analysée vraiment, mais je crois que ça m'a aidé pour la suite : me retrouver devant un amphî, ça ne me pose pas de problème, je fais mon théâtre, parce que s'adresser à des gens, les mobiliser, les tenir en haleine, c'est tout un truc. Je n'ai jamais réfléchi, mais je crois que ça a été un moment de responsabilité en même temps, parce que où tu emmènes des gens, c'est pas évident.

UN DOUTE S'INSTALLE : CHANGEMENT DE CAP

Au niveau de l'entreprise, on avait une direction qui était incompétente. On réalisait des études qui étaient d'excellente facture qui coûtaient cher à l'entreprise et l'entreprise ne savait pas vraiment les utiliser. Donc au bout d'un certain temps, quand tu vois que ton travail débouche tout le temps dans les tiroirs, tu te lasses. En plus, mon activité syndicale m'avait complètement conduit à une impasse. En outre, on a eu des enfants,

c'était un choix, je ne regrette vraiment pas du tout. C'est moi qui m'arrêtais pour les congés maladie... Quand tu es chargé d'études, c'est à dire cadre, c'est inacceptable, on me l'a bien fait comprendre ; comme chargé d'études, cadre, syndiqué, militant syndical foutant le bordel dans la boîte... Soit je changeais radicalement, auquel cas je pouvais accéder à des positions, soit je continuais à m'entêter et c'était le placard, j'en ai tiré les conclusions.

En plus, je voyais que l'activité militante, ça ne changeait pas..., les horizons..., et puis je commençais à douter un peu. Où est-ce qu'on va ? Donc il y a un doute général qui s'installe. C'est de là qu'est venue l'idée, je ne sais plus très bien comment, de passer un CAPES de sciences économiques et sociales. Donc je bossais à plein temps et je préparais le concours par le CNTE à l'époque. Je bossais le matin, le week-end, tout ça et il fallait que je me remette à niveau, parce que je manquais de pas mal d'éléments. Il m'a fallu du temps, c'était une époque où c'était très difficile, puisqu'il y avait 1% de réussite. Enfin, au bout de la deuxième ou troisième année, j'ai eu l'écrit et j'en suis fier, parce que je bossais à plein temps et j'ai échoué à l'oral, parce qu'ils n'en prenaient qu'1%. J'étais quand même fier parce que ça me montrait que je pouvait y arriver. J'ai beaucoup appris avec ces quatre ans de préparation, j'ai été sensibilisé à l'économie, à la sociologie, aux maths. Las de cette situation d'échec, j'ai décidé de chercher autre chose. Alors j'ai essayé de regarder ce qui collait avec ce que j'avais envie de faire, les compétences que j'avais, l'idéologie que j'avais, je ne voulais pas aller n'importe où et, d'une certaine manière, être fidèle avec ce que j'étais et puis il fallait que je sois payé, un seul salaire n'aurait pas suffi, donc il fallait que je trouve une reconversion professionnelle dans le cadre de la formation permanente. Alors au croisement de tout ça, c'est tombé sur le métier d'Assistant de service social. Donc j'ai passé le concours : j'ai raté mon CAPES, j'ai réussi le concours d'entrée à la formation d'AS, d'ailleurs beaucoup de copains n'ont pas compris pourquoi, d'un statut de psychologue, je passais à un statut d'assistant social, ils vivaient ça comme une régression. Moi je n'ai jamais vécu ça comme une régression. Pour moi, je n'avais pas d'a priori, c'était ce que j'avais envie de faire, ça continuait mon investissement politico-syndical autrement et concrètement. Donc j'étais dans la filiation de ce

que je faisais, même si financièrement c'était moins intéressant. Au niveau de mes convictions et intellectuellement, il y avait un prolongement, il n'y avait pas de rupture. Et puis je me disais aussi : je vais faire des choses. Il faut redémarrer en bas, ça ne me gêne pas de redémarrer en bas, l'essentiel c'est que je monte. Je ne savais pas où j'allais ni comment ni quoi, mais j'y allais, j'allais faire quelque chose.

ENTREE DANS LE MONDE DU TRAVAIL SOCIAL

Donc j'ai intégré une école de travail social et j'ai fait ma formation d'AS pendant trois ans. J'étais bien, là, j'ai vécu une seconde adolescence. Je continuais mon activité militante. J'avais quitté complètement toute organisation politique mais j'avais besoin, quand même, de continuer à agiter les idées. J'ai intégré un groupe du PSU, issu de la GOP, en fait, c'était une revue qui s'appelait Partis-pris avec Alain Lipietz et puis d'autres, notamment un mec que j'aimais beaucoup, qui s'appelait Alain Tercé, un des fondateurs d'une revue informatique (Terminal) et il y avait un tas de militants ex PSU, ex GOP, ex Révolution, etc. On se retrouvait là, une vingtaine et donc, j'ai participé à cette revue pendant plusieurs années et là j'ai appris le journalisme, j'ai appris à fabriquer une revue, j'ai continué le débat politique, bref, toute la vie d'une revue d'agitation et de réflexion et en même temps... Il fallait construire cette revue tous les mois, c'était une expérience fabuleuse.

De ce local est sorti un tas de choses. Et ça, les copains de PEPS ne le savent pas. De ce local est sorti Terminal, avec Alain Tercé. En définitive, presque chacun d'entre nous, de cette revue Partis-pris, a donné des rameaux dans des domaines différents. Alors Tercé et puis un autre - je ne me souviens plus de son nom- ont fondé Terminal. Un autre copain -dont je ne me souviens plus le nom- a été l'un des fondateurs d'une des premières revues homosexuelles, avant Gay-pied, je ne me souviens plus et PEPS est venu, d'une certaine manière de Partis-pris, parce que j'ai tout appris à Partis-pris et étant à partir de 79, toujours à Partis-pris, mais en même temps dans une école, de travail social et vu, là aussi ce qui se passait autour du travail social : la déliquescence de Champs social, le besoin d'une parole venant des travailleurs sociaux et non plus seu-

lement de tous ces intellectuels, type Foucault, Castell et compagnie autour du contrôle social, ce qui était quand même une parole stigmatisante pour le travail social et puis c'est l'époque aussi - on en a beaucoup rendu compte, enfin on avait fait un numéro dans Partis-pris sur le contrôle social, parce que Tercé travaillait à la sécurité sociale et il était très intéressé, on avait fait un colloque autour du contrôle social, notamment.

TRADUIRE LA PAROLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

C'est là que les fils se sont noués, dans ma tête, entre ma nouvelle orientation personnelle qui se dessinait, mon expérience concrète dans une revue, le besoin de traduire la parole des travailleurs sociaux quelque part. Je ne pense pas que ce soit faire injure que de dire que l'initiative, elle est quand même venue de moi, parce que je rassemblais sur ma personne différentes choses qui faisaient que c'était rendu possible. PEPS est né de cela, autour d'un groupe de copains, dans cette école.

Après les études j'ai bossé pendant cinq ans en polyvalence de secteur sur une très grande cité de la région parisienne, symbolique de beaucoup de choses, des problèmes sociaux qui s'y déroulaient et du travail qui s'y faisait. J'étais avec une équipe extraordinaire, avec des collègues à qui je dois beaucoup. Je crois que je leur ai donné aussi beaucoup. Là aussi j'étais différent, j'arrivais avec des conceptions complètement étrangères, d'une certaine manière, au travail social traditionnel. J'amenais mon expérience, une expérience d'entreprise, une expérience économique, une expérience alternative aussi, parce que toute ma trajectoire politico-syndicale m'avait initié à l'économie social, à ce qu'on appelle le tiers secteur, à toute cette dynamique de l'économie sociale. En plus, ce n'était pas à la mode, mais les différents organisations politiques que j'avais traversé mettaient ça en avant comme la possibilité de construire une alternative au socialisme étatique comme au capitalisme.

Donc j'arrivais là avec tout ça et c'est ce que je leur ai apporté. Même si tout le monde n'a pas suivi, on a travaillé dans le sens du développement local. Pendant plusieurs années on a fait du bon boulot, on a fait des choses passionnantes. On a travaillé avec les gens du quartier, de la cité, on a monté des projets avec eux, ça s'est

concrétisés, même si ça n'a pas survécu pour x et y raisons sur lesquelles je ne voudrais pas m'étendre. J'ai été passionné par mon boulot et parallèlement, compte tenu de mon cursus, les études, j'ai rencontré dans le cadre de PEPS, une copine qui était en même temps cadre pédagogique dans une école d'AS. Elle cherchait un intervenant pour une matière : l'économie sociale. Je lui ai dit que je pouvais le faire et du coup je suis allé enseigner quelques heures par mois. Je bossais et, en même temps, je donnais des cours d'économie générale et d'économie sociale dans cette école.

DIRECTEUR DE FORMATION ET ETUDES DOCTORALES

PEPS continuait, on le développait comme on pouvait. Et puis, j'ai été contacté par un centre de formation de travailleurs sociaux qui me proposait aussi d'intervenir en économie sociale. Il y a eu une opportunité, c'est-à-dire qu'il y a eu un changement d'équipe au niveau de l'école. J'ai postulé et, après une sélection très rigoureuse avec un cabinet de consultants, je suis devenu le responsable de cette formation. J'ai amené un petit peu ce que je considérais comme les orientations qui, à mon avis, étaient importantes. Une des grandes questions que je me suis posée, comme j'ai exercé plusieurs années en polyvalence, j'avais écrit un article dans PEPS en 84 sur comment réussir le changement en polyvalence, un très long article, il doit faire une dizaine de pages. Pour moi c'était une question lancinante. J'ai toujours réfléchi à cette question et la manière dont j'ai travaillé comme AS prenait en compte cette question-là. Donc j'ai amené cette réflexion dans la formation avec l'idée de lui donner cette réalité, de lui donner, pas un nouveau look, mais une nouvelle orientation, diversifier ses orientations de manière à l'adapter aux enjeux de son époque et ça reste mon credo ! Ensuite j'ai commencé un DEA à l'École des Hautes Études. Après j'ai voulu m'inscrire en thèse. J'ai rencontré un certain nombre de personnes qui m'ont aidé à réfléchir et puis, progressivement a réémergé ce qui était la trame de mon interrogation initiale : la polyvalence, son adaptation au changement de perspective et donc j'ai choisi de travailler cette question-là dans le cadre de ma thèse : la transformation de la polyvalence sous le coup de la décentralisation et du RMI. J'ai fait un gros travail sur l'avant et l'après en montrant ce que ça a

changé en termes d'organisation du service social et en terme de principes de références. Dans un deuxième temps, j'ai essayé de voir comment ces différents principes nouveaux se diffusaient sur le terrain et, constatant qu'ils se répandaient de manière variable, j'ai essayé d'aboutir à un modèle explicatif de ces variations.

Tous les aspects de ma vie se confrontent à cette question du changement

C'était le sujet de mon travail de thèse qui reprend une vieille interrogation que j'avais sur la polyvalence, mais de manière fondamentale sur la question du changement. Quand je regarde rétrospectivement, c'est autour de cette question que je n'ai pas arrêté, sans doute, de me confronter depuis ma naissance. Tous les aspects de ma vie, d'une certaine manière, se confrontent à cette question du changement : mes engagements politiques -c'était autour du changement de société- mon cursus professionnel -là aussi j'ai été très mobile- J'y ai pas beaucoup réfléchi, mais j'ai l'impression que cette question du changement me traverse personnellement et en même temps politiquement. J'ai donc eu ma thèse, 25 ans après avoir passé ma maîtrise et après m'être marié 25 ans après, jour pour jour au même endroit, à Nanterre. Il y a du changement et en même temps une forme de continuité. J'ai intégré l'université qui est le summum, mais je ne suis pas encore titulaire, je suis contractuel dans le seul poste en France quasiment...

RETOUR A L'ATTAQUE

Là aussi, je suis complètement marginal. Même comme sociologue, je suis toujours décalé. C'est ça ma vie, d'une certaine manière, mais j'en ai marre d'être à côté, c'est fatigant d'être à côté, mais tout me pousse à être à côté sans que je le veuille. Donc je compte bien poursuivre mon «décalage» et maintenant, ayant acquis une forme de légitimité, mon grand rêve c'est de filer un grand coup de pied dans la fourmilière, d'essayer de faire bouger. Je vais m'attacher à ça, je ne sais pas si j'y réussirai, je ne sais pas comment ou quoi, peut-être je vais m'endormir, je n'en sais rien...

Propos recueillis par J.L. DUMONT

Titres, intertitres et chapôts ont été rédigés par le transcripteur après l'entretien, l'interviewé à souhaiter garder l'anonymat (note de la rédaction).

CE N'ETAIT PLUS NOUS QUI DISIONS MERCI, C'ETAIENT EUX QUI NOUS DISAIENT MERCI

J'ai rencontré Noëlle Tartier le 12 Avril 1995, au Limonaire, un bistrot à chanson qui vient de fermer ses portes il y a quelques jours, par suite d'une mesure d'expropriation de la ville de Paris. Elle a travaillé pendant 14 ans comme assistante sociale puis elle vient de fermer avec regret, après sept ans et demi d'aventure, son bistrot.

sociale de secteur qui était souvent seule et pressurée dans son travail.

PEPS : Et après ?

Noëlle T : Pour raisons personnelles, j'ai donc déménagé sur Orléans où j'ai travaillé dans un internat dans un IMP-IMPRO, auprès d'enfants - 7 ans de plus (silence).

PEPS : Quels souvenirs as-tu ?

Noëlle T : C'était une micro-société enfermante. Il y avait surtout le ronron des équipes. Je suis partie sur PARIS pour des raisons personnelles. Je n'ai pas retrouvé de travail à cause de l'ancienneté. De plus, j'avais jamais fait de secteur depuis ma formation mais je n'avais pas envie d'y travailler ; j'en avais marre du social.

PEPS : Qu'est-ce qui te rebutais dans le "social" ?

Noëlle T : Le côté rébarbatif, le fait de devoir répondre aux urgences. J'avais un vécu d'impuissance dans ce métier. Ce qui était épuisant, c'est cette grosse machine administrative qui étouffait toute velléité de changement. Le travail social communautaire appris à l'école et la réalité de terrain... ça ne bougeait pas, il y avait un fossé !

PEPS : Votre volonté de changement n'a pas trouvé de concrétisation ?

Noëlle T : A l'internat, il y avait des parents qui ne connaissaient pas l'établissement où étaient leurs propres enfants. Les placements se faisaient sans que les parents soient invités. Les changements, ça n'allait pas loin. Je pense que tant qu'on en restera à un travail social individuel, les choses ne changeront pas.

PEPS : Comment as-tu occupé ton temps sur Paris ?

Noëlle T : Je suis restée au chômage quelques temps mais je militais dans des associations d'immigré. Il y a eu l'opportunité du Limonaire. Le bistrot, c'était un de mes rêves. Le Limonaire,

PEPS : En quelle année as-tu obtenu ton diplôme d'assistante sociale ?

Noëlle T : j'ai fait mes études à l'école de Montparnasse et j'ai obtenu mon diplôme en 1972 ; c'était après "68" et on croyait pouvoir faire des choses. J'ai commencé à travailler en AEMO à Créteil. J'ai choisi ce métier car j'avais envie d'avoir une vue globale de l'enfant, plus sociologique, moins centrée sur les relations. J'ai donc travaillé 7 ans en AEMO judiciaire... C'est loin tout ça (silence).

En y repensant, le travail n'était pas satisfaisant car c'est une sanction judiciaire, j'étais porte-parole d'un mandat... Le travail en équipe était plus important que maintenant.

A l'époque, on avait plus de moyen qu'en polyvalence de secteur. En terme de projet, de personne, c'était plus satisfaisant que l'assistante

c'était un bistrot de quartier ; de plus, mon frère vivait dans le quartier depuis 12 ans.

PEPS : Quelles ont été les réactions des gens que tu connaissais ?

Noëlle T : Mes collègues de travail n'ont pas été très surpris. Ca a été très dur de se mettre dans la peau d'un commerçant. La gestion du commerce, les rapports avec le personnel ; tout cela n'était pas évident. On voulait mener cela comme une activité autogestionnaire... mais il y a la réalité d'une activité économique, les associées et le personnel employé. C'était très dur à faire. Ca a duré quand même 7 ans et demi (de 1987 à 1995).

PEPS : Penses-tu qu'il y ait une sorte de continuité entre ton passé professionnel et ton activité de "commerçante" ?

Noëlle T : Il y a un côté décevant entre les contraintes, la routine, les contacts superficiels avec les gens mais ils reviennent, apprennent à se connaître. Il se passait des choses entre des clients avec des suites, des projets qui se créent. C'est plutôt lié aux qualités humaines. Le côté fête et chanson a facilité les échanges, les relations ; les gens se détendaient. On n'était pas loin de "l'hôpital de jour" du Dr Jean Carpentier.

C'est un médecin de quartier qui se bat pour la méthadone. Nous avions des clients communs. Le Limonaire était parfois une annexe de son cabinet. Ils ne se faisaient pas jeter de la même façon que dans un autre bistrot. Il y a eu aussi l'équipe du secours catholique qui venait manger le midi (leur local n'est pas loin). Lorsque nous avons fermé le Limonaire chaque midi en Janvier 1995, nous avons réfléchi avec le secours catholique comment le Limonaire pouvait mettre à disposition ce local à midi.

Janvier 1995, les médias donnaient une image du SDF dormant dehors sur des cartons, vendant des journaux, etc. Nous avons voulu donner une autre image du SDF et renverser un peu la machine au lieu que les SDF aillent manger la soupe populaire, c'est eux-mêmes qui faisaient un repas pour des gens du quartier tous les samedi midi. De A à Z, des SDF géraient le restaurant.

Pour certains d'entr'eux, ils ont repris confiance en eux et ont pu trouver depuis du travail.

Ils existaient enfin. Un d'eux a dit : "ce n'est plus nous qui disons merci, ce sont les gens qui nous disaient merci" Les contacts paraissent superficiels mais il y a une continuité dans le temps.

Un bistrot, c'est un repère dans la vie quotidienne des gens... On a même aidé deux personnes à suivre une cure de désintoxication, ce qui peut paraître contradictoire pour un bistrot.

PEPS : Comment vous est venue cette idée d'un bistrot cabaret ?

Noëlle T : Nous étions cinq associés au départ. Daniel, qui avait fait des études de philo et de théologie et qui était permanent d'association. DRIS, qui était animateur dans une équipe d'AEMO. Claudine avec une formation de sociologie et HIPPO de formation d'urbaniste. Pour tous, il y avait ce rêve de faire un bistrot comme un lieu de vie.

PEPS : En quoi le Limonaire était-il différent des autres bistrots ?

Noëlle T : Chaque bistrot à son âme. Nous ne sommes pas une brasserie.

Je pense que c'est un handicap d'avoir fait du social avant : on fermerait le bistrot deux heures avant : on n'écouterait pas les gens (elle ne parle pas de clients !). On est plus humain, il y a moins de barrière, plus de tolérance. C'est sûr, si je n'avais pas eu connaissance des associations sociales, je suis pas sûre que j'aurais réagi de la même manière...

Il y a des bistrots qui sont eux aussi des lieux d'accueil et qui existent depuis deux ou trois ans. "La folie en tête", "le ramasse miettes" et le "Stromboli" en sont des exemples. Le Limonaire a été l'un des premiers bistrots à chanson ; ça a fait tache d'huile.

PEPS : Quels sont tes projets pour l'avenir ?

Noëlle T : Recommencer le Limonaire dans un autre lieu. Depuis quelques temps, nous avons retrouvé un local (1) dans le neuvième arrondissement, alors ceux qui veulent venir passer une soirée agréable...

Propos recueillis par Eric AUGER

(1) 18 cités des bergeries - Paris 9ème - Ouverture prévue pour la fin octobre.

Devenir cadre d'un service social n'est pas toujours facile quand l'emprise institutionnelle laisse peu de place aux initiatives. Voici le témoignage de cette assistante sociale qui choisit de retourner "à la base", après un essai infructueux à un poste de cadre à la CRAMIF

PEPS : Vous êtes depuis quelques mois à la retraite, après avoir exercé pendant 32 ans comme assistante sociale à la sécurité sociale. Quelles ont été les raisons du choix de votre métier ?

Mme ROMAIN : Je voulais être médecin, mais à la fin de mes études secondaires, j'ai dû, pour des raisons familiales, abandonner ce projet. J'ai fait alors une formation accélérée de secrétariat-comptabilité et six mois après, je travaillais mais, malgré perfectionnement et promotion, le métier que j'exerçais ne me plaisait pas.

Après plusieurs années, bien que mariée et mère de famille, j'ai décidé de préparer le diplôme d'Etat d'Assistante Sociale, à 28 ans. Ce métier "para-médical", avait, me semble-t-il un rapport avec la médecine, un aspect relationnel et disons "réparateur" qui correspondait assez bien à mes aspirations. Les études comportait à l'époque un tronc commun avec les infirmières et deux années de spécialisation.

J'ai réussi le concours de bourse de la C.R.A.M.I.F. (Caisse Régionale de l'Assurance

Maladie de l'Ile de France); bourse dont le montant n'atteignait pas le tiers de ma rémunération précédente. A noter que trois ans après mon premier salaire d'assistante sociale sera encore inférieur. J'ai beaucoup aimé ces études, notamment les stages à l'hôpital.

PEPS : Après votre diplôme, vous avez exercé votre métier au sein de la CRAMIF?

Mme R : Etre boursière impliquait la redevance de 10 années d'exercice à la CRAMIF. J'ai donc travaillé en polyvalence de secteur dans le 20ème arrondissement de PARIS pendant trois ans, puis il y a eu une réorganisation des services sociaux entre la CRAMIF et la C.A.F. et le département qui m'ont amené à accepter un poste sur le 11ème arrondissement mais en spécialisation "psychiatrie". Je n'ai pas eu à regretter ce changement qui a été la période la plus enrichissante de ma vie professionnelle, où je me suis énormément investie et où j'ai pris beaucoup de plaisir dans mon travail.

Il faut peut être rappeler que la psychiatrie dans le cadre de la sécurité sociale est un travail direct avec les malades, et ce, en liaison avec les médecins, les dispensaires, les hôpitaux, le médecin conseil et les services administratifs. J'avais beaucoup d'autonomie et suffisamment de liberté dans l'organisation de mon travail et j'étais reconnue comme partenaire à part entière tant par les services intérieurs qu'extérieurs; j'avais une hiérarchie qui me faisait confiance et qui privilégiait la qualité du travail. J'appartenais à un groupe d'étude de travailleurs sociaux en psychiatrie (G.E.T.S.P.) où j'ai pu suivre toutes les formations nécessaires.

Après 12 ans d'exercice, la CRAMIF a décidé de réorganiser le service social en supprimant les services spécialisés (accident de travail, vieillesse, psychiatrie) pour les remplacer par ce qui fut qualifié du terme paradoxal de "spécialisation globale".

J'ai très mal supporté ce changement et je crois pouvoir dire que je n'ai jamais fait le deuil de la "psychiatrie".

PEPS : Vous avez donc changé de secteur d'activité ?

Mme R : Je n'étais pas parti volontairement. Nous nous étions battu mais les arguments invoqués, discutés, manifestés... en vain ! Les décisions étaient prises. Les suppressions se sont faites progressivement, service par service, pour mieux diviser.

J'ai donc été affecté sur le 16ème arrondissement de Paris. Il y avait sur cette circonscription une certaine concentration de collègues de l'ex-psy-chiatrie. J'espérais qu'il serait plus facile de reprendre les anciennes méthodes de travail, de faire des réunions de réflexion mais l'opposition par l'inertie était totale.

J'étais très mal à l'aise; j'avais l'impression de ne m'occuper que de personnes âgées. J'ai donc décidé de faire l'école des cadres de mon institution, mais consciemment, je n'étais pas réellement motivée. Je n'avais, à ce moment là, aucune possibilité pour me dégager d'une situation inconfortable que de faire ces études en cours d'emploi.

PEPS : Peut-on dire que cette école a été en quelque sorte un compromis entre vos aspirations et vos exigences professionnelles et la réalité institutionnelle trop pesante ?

Mme R : Non, j'envisageais cette formation comme un perfectionnement dans le domaine administratif et juridique. J'étais si peu motivé que j'ai failli abandonner mais il y avait là aussi un perfectionnement en matière de communication et d'animation de groupe qui m'intéressait. Finalement, j'ai été jusqu'au bout... lauréate de ma promotion. J'avais un diplôme en poche... un jour sombre de "ras le bol" j'ai postulé, hélas !

Je me suis retrouvé sur un poste avec une charge de travail très lourde où j'étais "noyée" dans des demandes de fond de secours. Mon travail consistait à instruire ces demandes qui occupait les 8/10 de mon temps. "Accessoirement", j'avais des relations avec les assistantes sociales de mon groupe afin de comptabiliser leurs actes professionnels pour les comparer à la moyenne de ceux du département ! Ces statistiques servant à jauger l'activité professionnelle du service social, à

l'aune de cette moyenne ! Toute demande de renseignement complémentaire concernant les enquêtes sociales faisaient l'objet d'un écrit dont la copie attestait le sérieux du travail et permettait aussi un contrôle de la hiérarchie.

Tout cela me paraissait absurde. Bien sûr, on doit rendre des comptes à son employeur mais en terme d'efficacité, comptabiliser des contacts sans s'occuper du contenu n'a aucun sens pour moi. Le contrôle dans une perspective d'évaluation par rapport à un objectif clairement défini, oui, mais dénombrer des actes et des dossiers comme un service administratif dont la finalité est de faire le règlement, non!

Même si je n'avais pas une passion pour être cadre, j'avais quand même une certaine idée sur le rôle de l'encadrement que je ne trouvais pas dans mes nouvelles fonctions. Il n'y avait aucune de place pour un travail d'équipe; tout juste une réunion d'information.

PEPS : Ce malaise dont vous parlez, n'est pas ce rôle de "maton" que l'institution vous assigne ?

Mme R : Je n'aime pas la violence du terme, le contrôle peut faire partie de la fonction de cadre mais c'est peut être en terme d'évaluation qu'il faut appréhender le problème. Mes remises en cause vont susciter des réactions très vives à tous les niveaux.

A la CRAMIF, on est titulaire du poste après 6 mois au cours desquels la Direction est susceptible de dire que je ne conviens pas. Je considérais que je pouvais dire que le poste ne me convenait pas. C'était pour la hiérarchie impossible à entendre. Ce fut quelque chose de terrible à vivre. Je contestais le contenu du poste, on estimait que cela ne s'était jamais vu, j'ai subi des pressions incroyables pour que je conserve ce poste. Certains cadres de mon niveau ont réagi de manière très curieuse, d'abord en me soutenant car elle me disaient avoir eu envie de revenir à la base et ensuite, quand j'ai obtenu satisfaction, elles m'en ont voulu.

J'ai eu l'impression que pour changer les choses, il fallait lutter contre tout le monde. C'est dur, surtout avec une hiérarchie très lourde.

PEPS : Avez-vous essayé d'obtenir un autre poste de cadre ?

Mme R : Je n'y ai pas pensé. Je voulais retourner à la base c'était le plus acceptable pour moi.

Finalement, je suis donc retourné en 1981, sur le 16^{ème} arrondissement de PARIS où j'ai été très bien acceptée, mais où j'ai retrouvé les problèmes qui m'avaient fait fuir..

PEPS : Statutairement, avez vous eu une perte de salaire ?

Mme R : Il n'y a pas eu de perte financière; tout au plus 5%. Je ne crois pas avoir analysé cette expérience comme un échec, peut être comme le deuil impossible, par rapport à mon travail en psychiatrie ou comme le refus de l'inacceptable. J'ai cependant trouvé avec mes collègues assistante sociale un moyen terme pour faire un travail de continuité, d'étude de réflexion et d'approfondissement.

Une opportunité s'est offerte 3 ans après: le départ d'un cadre que je connaissais bien. Le poste et les conditions de travail pouvaient me convenir. J'ai repostulé et contre toute attente, je l'ai obtenu...

PEPS : Comment avez vous pu vous dégager de l'emprise de cette culture d'entreprise basée sur une hiérarchie forte ?

Mme R : Il est vrai qu'il existe une "culture d'entreprise" très rigide à la CRAMIF. Le cadre de "terrain" est un cadre "d'exécution". Il est

considéré comme un bras de transmission de la direction. La règle y est vécue comme immuable et c'est son respect qui compte; toute discussion ou velléité de changement est impensable, comme si l'ensemble de la pyramide allait s'écrouler.

J'ai cependant exercé pendant 10 ans comme cadre en polyvalence de secteur. C'était très différent de la spécialisation sécurité sociale. Il y avait une animation possible et une filière hiérarchique un peu moins rigide.

En devenant cadre, je me suis dit après coup, que je perdais quelque chose du contenu du travail d'assistante sociale. Il m'est arrivé de recevoir des clients et de ressentir combien s'était différent ma relation d'écoute avec le client. J'étais à une autre place. J'exerçais peut être un autre métier !

Si c'était à recommencer, je ne ferais plus le métier d'assistante sociale dans les conditions actuelles où l'on demande au service social d'aider à la survie. Nous voilà de retour au social d'antan basé sur l'humanitaire et le caritatif pour éviter "le pire": l'explosion sociale...

Peut être faut il que cela explose, c'est la question que je me pose.

Propos recueillis par Eric AUGER

CESAP FORMATION PERMANENTE

11/75/03.682/75

Propose des sessions de formation qui s'adressent à tous les personnels travaillant auprès des personnes lourdement handicapées.

SEMINAIRE A PARIS

. Les troubles de la personnalité et du comportement chez la personne polyhandicapée (enfant, adolescent, adulte) : 6/7/8 décembre 1995.

STAGES A PARIS

- . La prise en charge pluridisciplinaire: 15/16/17 Novembre 95
- . La communication non verbale : 14/15/16 Février 96 et 20/21/22 Mars 96
- . Le vieillissement et la mort des personnes gravement handicapées : 27/28/29 Mars 96
- . La place des veilleurs de nuit en institution : 3/4/5 Avril 96
- . De l'éveil sensoriel à la communication : 22/23/24 Mai 96 et 19/20/21 Juin 96

STAGES EN INSTITUTION

- . La vie quotidienne en institution
- . Le temps des repas (alimentation, vie institutionnelle)
- . Les apprentissages : conditionnement ou pouvoir faire

Des programmes peuvent être élaborés avec les institutions sur des thèmes spécifiques.

Pour tout renseignement, s'adresser au : CESAP FORMATION-81 Rue St Lazare-75009 Paris
Tél : 42 81 40 46

TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

QUE DEVIENNENT LES TRAVAILLEURS SOCIAUX APRES L'OBTENTION DU DIPLOME SUPERIEUR EN TRAVAIL SOCIAL (D.S.T.S.).

Depuis 1981, le Collège coopératif Rhône-Alpes (C.C.R.A.) prépare au Diplôme supérieur en travail social. À ce jour, 9 promotions de Travailleurs sociaux ont été conduites à présenter le DSTS de 1984 à 1993.

L'ensemble des 9 promotions représente 158 personnes de qualifications et d'exercices variés : 62 assistants sociaux, 60 éducateurs, 16 animateurs, 9 éducatrices de jeunes enfants, 5 conseillères en économie sociale et familiale, et 6 autres qualifications. Ils exercent pour 62 d'entre eux dans des établissements et services de l'éducation culturelle, 11 dans des écoles de formation et 12 dans d'autres secteurs d'activité.

Parmi ces 158 personnes entrées en formation, 115 se sont présentées au jury d'examen et 113 ont obtenu le DSTS : soit 72,78 % de diplômés au regard du nombre d'inscrits en formation. Il faut considérer que la durée de formation étant de trois ans, les abandons en cours de formation sont dus pour 1/3 à des événements personnels, 1/3 professionnels, et 1/3 à la formation elle-même.

Au regard du nombre de titulaires du DSTS issu de la formation au CCRA, nous avons engagé en 1994 une enquête, à partir d'un questionnaire, visant à repérer le devenir professionnel post-diplôme des titulaires. L'envoi du questionnaire a permis de recueillir 75 réponses (66,37 % de la population totale).

Ce document veut rendre compte des données essentielles qui ressortent du traitement des réponses.

La population d'enquête est au total de 75 personnes.

Le tableau indique le nombre de réponses au regard du nombre de diplômés par promotion. Nous devons noter que la trajectoire post-diplôme s'étale sur une durée de 10 à 1 an selon les promotions.

PROMOTIONS	Nb d'inscrits en DSTS	Titulaires DSTS	Nb de réponses au questionnaire
1981-1984	19	13	9
1983-1986	14	9	2
1984-1987	16	12	7
1985-1988	19	15	9
1986-1989	19	17	8
1987-1990	22	15	12
1988-1991	16	9	7
1989-1992	21	17	7
1990-1993	12	6	4
Total effectif	158	113	75
% total étudiants/nb de réponses		1	0,6637

La qualification professionnelle de la population est composée à la fois d'assistants sociaux (30), d'éducateurs spécialisés (29), d'animateurs socio-culturels (5), de CESF (5), d'EJE (3), et autres (3).

LES FONCTIONS OCCUPEES A L'ENTREE EN FORMATION

Les fonctions d'encadrement et de responsabilité ont été regroupées en cinq grandes catégories.

- fonction de direction. Elle regroupe ceux qui occupent officiellement un poste de direction : direction d'établissement, direction de service, direction de centre, direction d'école de formation.
- fonction d'encadrement de service. Elle regroupe ceux qui assurent statutairement une fonction d'encadrement d'une unité fonctionnelle : directeur adjoint, adjoint de direction, chef de service dans un établissement ou un service social, et les responsables de circonscription ou chef de territoire.
- fonction d'encadrement technique. Elle regroupe ceux qui sont dans un statut explicite de chargé de mission, de conseiller technique ou d'expert, ou encore chef de projet, auprès d'un Conseil général, d'une Préfecture, d'une association, d'un établissement ou d'un service.
- fonction de formateur. Elle regroupe ceux qui exercent la fonction de formateur dans les écoles de formation initiale, permanente ou supérieure en travail social. Cette fonction ne comprend pas les moniteurs de stage.
- fonction de responsable d'action. Elle regroupe ceux qui explicitement assurent une responsabilité institutionnelle, sans avoir pour autant un statut spécifique, dans la conduite d'une action spécifique : responsabilité d'un projet institutionnel, de l'action sur un territoire, de la conduite d'une équipe de travail, d'une action partenariale, moniteurs de stages...

Au regard de cette catégorisation, à l'entrée en formation la population d'enquête se répartie de la façon suivante :

Fonctions	Nombre	dont Statut cadre
de direction	7	6
d'encadrement de service	27	18
d'encadrement technique	2	1
de formateur	9	6
de responsable d'action	30	2
Total	75	33

Parmi les 75 fonctions, 33 ont officiellement le statut de cadre.

Fonctions	Nombre	dont Statut cadre
de direction	7	6
d'encadrement de service	27	18
d'encadrement technique	2	1
de formateur	9	6
de responsable d'action	30	2
Total	75	33

MOBILITE DES FONCTIONS

Si nous comparons les fonctions occupées à l'entrée en formation et les fonctions occupées au moment de l'enquête (juin 94), nous pouvons repérer les changements suivants :

- sur les 7 personnes qui étaient en fonction de direction ; actuellement 5 ont la même fonction, 1 personne est en fonction d'encadrement technique et 1 est formatrice.
- sur les 27 personnes qui étaient en fonction d'encadrement de service : actuellement 12 ont

la même fonction, 4 sont dans une fonction de direction, 7 sont dans une fonction d'encadrement technique, 2 sont formateurs, 1 responsable d'action, et 1 «autre» (arrêt de travail pour raison personnelle).

- sur les 2 personnes qui étaient en fonction d'encadrement technique : actuellement elles ont la même fonction.
- sur les 9 personnes qui étaient en fonction de formateur : actuellement 7 personnes ont la même fonction, 1 personne est en fonction de direction, et une personne en fonction d'encadrement technique.

Par ailleurs, notons que parmi les 33 personnes qui à l'entrée en formation étaient cadres, après le changement des fonctions, 4 personnes ont perdu ce statut. Inversement 36 personnes accèdent au statut cadre soit par évolution statutaire de leur propre fonction, soit par changement de fonction.

Autrement dit, suite à l'obtention du DSTS, nous pouvons identifier que 39 fonctions nouvelles ont été acquises qui se répartissent de la façon suivante :

Fonct. acquises	Fonction de direction	Fonction d'encadrement de service	Fonction d'encadrement technique	Fonction de formateur	Fonction de responsable d'action	Autres
Fonction de direction	5		1	6	1	fonctions de direction acquises
Fonction d'encadrement de service	4	12	7	8	2	d'encadrement de services
Fonction d'encadrement technique			2	11		d'encadrement technique
Fonction de formateur	1		1	7		de formateur
Fonction de responsable d'action	1	8	5	7	9	de responsable acquise.
Total	11	20	16	17	10	1

• sur les 30 personnes qui étaient en fonction de responsable d'action : actuellement 9 personnes ont la même fonction, 1 personne est en fonction de direction, 8 personnes en fonction d'encadrement de service, 5 en fonction d'encadrement technique, et 7 personnes en fonction de formateur.

Au total, sur 75 personnes, 35 se sont maintenues dans leur fonction initiale. Essentiellement celles qui étaient dans une fonction de direction et de formateur. Nous remarquerons que la fonction d'encadrement technique est peu représentée à l'entrée en formation.

Ainsi, 40 personnes ont changé notablement de fonction, soit 53,3 % de la population. Logiquement nous pourrions ajouter les changements de fonction qui interviennent au cours de la formation : selon les données du CCRA concernant les promotions DSTS sont de l'ordre de 20 %. Pour l'essentiel, le changement de fonction intervient pour ceux qui initialement étaient dans une fonction de responsable d'action, ou de responsable d'encadrement de service.

MOBILITE DES POSTES

Indépendamment de la mobilité des fonctions, nous observons une mobilité dans les postes de travail. En effet, il faut considérer que certaines personnes peuvent ne pas changer de fonction tout en changeant de poste de travail. C'est pourquoi selon cette lecture il apparaît que 46 personnes (soit 61 % de la population) ont changé de poste : 22 personnes ont, après l'obtention du DSTS et le moment de l'enquête, changé d'employeur (29 %), et 24 personnes (32 %) ont changé de poste de travail dans la même structure employeur.

LES FORMATIONS REALISEES APRES LE DSTS

Nous constatons que sur l'ensemble de la population 40 personnes ont déclaré n'avoir engagé aucune formation après l'obtention du DSTS.

Mais il convient toutefois de prendre acte que 35 personnes (soit 46,7 %) ont engagé et réalisé

des formations post-DSTS que nous comptabilisons au nombre de 56 formations (certaines personnes engagent plusieurs formations). Celles-ci se répartissent en formation professionnelle, formation universitaire et autres.

Au total, 33 formations professionnelles ont été engagées et réalisées selon des durées de plus ou moins 200 heures. Il s'agit de formations opérationnelles ayant pour objet soit des thèmes de management ou de gestion et comptabilité ou encore d'organisation, soit des thèmes d'analyse des politiques sociales ou de problématiques sociales spécifiques.

Nous relevons 17 formations universitaires de 3^o cycle. Il en résulte :

- 7 DEA : sciences de l'éducation (5), sociologie (1), gestion et administration des entreprises (1).
- 8 DESS : politiques sociales (3), conseiller en développement (1), administration des entreprises (2), communication (1), responsable de formation (1).
- 2 doctorats : en sciences de l'éducation et sociologie.

Dans la catégorie «Autres» nous relevons des formations soit universitaires mais autre que 3^o cycle, soit professionnelles internes à la dimension administrative de la fonction et du statut (attaché principal, management supérieur des collectivités territoriales...). Cette catégorie regroupe 6 formations déclarées.

Si nous observons le taux d'engagement dans une formation au cours des deux années post-DSTS nous obtenons un taux de 22 % alors que globalement sur l'ensemble nous obtenons un taux de 16,6 % (soit 21,3 % des personnes).

En conclusion de cette étude, nous rappelons les données essentielles que révèle la trajectoire professionnelle des Travailleurs sociaux après l'obtention du DSTS.

- Au moment de l'enquête, une seule personne exerce professionnellement hors du champ de l'Action sociale.
- Nous constatons une forte mobilité des fonctions (53,3 %) après l'obtention du diplôme, qui d'une part se répartissent sur l'ensemble des niveaux d'encadrement, et, d'autre part occupent les nouvelles fonctions d'encadrement (notamment l'encadrement technique intitulé Chargé de mission, Conseiller technique, Expert). Pour la plus grande majorité d'entre eux, le changement de fonction permet d'accéder à une plus grande responsabilité d'encadrement comparée à la fonction précédente.
- Nous constatons une forte mobilité de poste de travail de l'ordre de 61 % de la population.
- Ces deux modalités traduisent l'évolution et la dynamique professionnelle des personnes, et la qualité promotionnelle du diplôme.
- Nous constatons une poursuite des études et de la formation post-diplôme pour 46,7 % d'entre eux, et nous soulignons le fait que 21,3 % ont obtenu après le DSTS un diplôme universitaire de 3^o cycle.

Nous souhaitons que les données de cette étude, certes locale, puissent contribuer comme élément de mesure dans le débat déjà engagé sur le développement du Diplôme supérieur en travail social.

Joëli CADIERE

Collège Coopératif Rhône-Alpes

Formations réalisées	Formation profession,		Formation universitaire			Autres
	- 200 h	+ 200 h	DEA	DESS	Doctorat	
	28	5	7	8	2	6
s/total	33		17			6
Total	56					

DE LA PASSION DANS TOUTE CHOSE

Les pesanteurs du travail en polyvalence de secteur m'ont conduit à reprendre des études en Sciences de l'Education ; aujourd'hui je suis formatrice AS mais j'ai toujours un pied à l'Université ! Ce qui m'intéresse, c'est plus le processus que le résultat.

MON PARCOURS

Adolescente, je souhaitais déjà travailler "dans le social" mais j'étais bien jeune, j'ai donc été d'abord découvrir l'Université (en DEUG AES) avec ses perspectives multidimensionnelles, ses étudiants de tous pays, ses richesses de pensée plurielles etc. Ensuite, en 1982 je suis entrée à l'Ecole normale Sociale. Les études d'AS m'ont passionnée car j'ai découvert le chemin du travail sur soi, avec le doute et l'inquiétude à tous les tournants mais surtout le plaisir de la découverte et des conceptions nuancées.

Puis je suis passée de l'autre côté de la barrière, j'ai commencé à travailler en 1985 en polyvalence de secteur mais au bout de trois ans déjà je manquais d'air, d'ouverture et je requestionnais le sens de ma profession. En fait, cela était lié sur-

tout à la mise en place du R.M.I. qui nous surchargeait et aux lourdeurs administratives et hiérarchiques qui pesaient sur nous ; ainsi l'essentiel se perdait. Pourtant j'aimais beaucoup le contact avec les usagers, ce qui me plaisait surtout c'est le travail pédagogique que je pouvais faire. Comme le précise Saül Kartz (1), le travailleur social transmet implicitement des valeurs, une idéologie et j'aimais faire partager aux usagers mon goût du changement, de l'insolite, de l'étrangeté qui permet de mieux produire sa vie, de réduire ses dépendances et de sortir des "prêt-à-penser".

C'est ainsi que j'ai monté quelques projets innovants qui allaient dans ce sens. Ils concernaient notamment, un travail sur le corps avec des femmes en grande difficultés sociales (2) et un projet d'insertion avec un groupe de SDF ...

Tout ce qui pouvait aller vers de vrais changements m'intéressait mais j'ai pris là de lourdes responsabilités. Cela n'était pas sans difficultés car je manquais parfois de soutien et de recul, je connaissais des moments d'abatement qui ne me ressemblaient pas !

Alors je suis retournée à l'Université chercher des supports pour penser. Tout en travaillant à plein temps j'ai fait une maîtrise de Sciences de l'Education sur plusieurs années. Pour ce faire, j'ai pris du temps, beaucoup de temps mais je n'étais pas pressée. Les diplômes m'importaient peu.

J'aimais ce travail long et continu, cette activité polyvalente et articulée qui conjugait la vie professionnelle et les études (mais aussi la danse

contemporaine car le corps me paraît devoir aller de pair avec la tête !)

La maîtrise m'a permis de faire un travail de mémoire sur un sujet qui m'intéressait vraiment (la séduction dans la relation), puis presque "naturellement" (mais ce naturel reste à interroger !), j'ai poursuivi en DESS (de Conseil et Formation Psychosociologique) car quelques grands "maîtres" tels que J. Dubost, J. Beillerot, s'y trouvaient (3). J'ai pu là encore articuler la théorie avec ma pratique et mon mémoire tentait l'analyse du projet SDF que je menais alors.

Il y a cinq ans ma vie personnelle a pris la direction du sud de la France, et j'ai quitté la région parisienne, DESS en poche mais sans travail et sans rien connaître de ce pays. Je suis restée un temps "aux aguets" comme dit Deleuze dans son émission du Dimanche soir sur Arte ; j'ai posé ma candidature partout, notamment comme formatrice dans un institut de formation d'AS, suite à une annonce parue dans les Actualités Sociales Hebdomadaires. Comme je n'étais pas titulaire du DSTS, je n'ai pas été retenue d'emblée, tout cela a traîné six mois, j'hésitais à prendre un poste dans une association d'insertion RMI où on me proposait le SMIC..., finalement j'ai été acceptée à l'IRTS de Montpellier où je suis toujours aujourd'hui formatrice AS.

Après quatre ans de travail acharné, le bonheur de transmettre s'est encore "entaché" de conditions de travail de plus en plus difficile et..., d'ailleurs, je viens de reprendre le chemin de la fac cette année!

COMMENT COMPRENDRE CE PARCOURS ?

Je crois qu'il ne faut pas nier une certaine détermination sociologique car un milieu familial "porteur" (scientifique) m'a donné, je pense, le goût de l'étude et de la rigueur.

Par ailleurs la dégradation des conditions de travail est certainement un facteur qui a contribué à me faire évoluer, elle pose cruellement la question du sens de la fonction et je ne me sentais plus à ma juste place en secteur quand le travail

administratif nous submergeait et qu'il ne restait plus de temps pour des projets innovants.

Ma stratégie a consisté alors à "veiller au grain" et à prendre des moyens pour garder des champs d'actions qui conviennent à mon éthique de vie. En fait je suis sortie de la dichotomie pesante travail/vacances dans le sens où je préfère penser que la vie est partout et qu'il n'y a pas un temps de survie au travail (qui finit par épuiser) et un temps pour "récupérer". Je conçois donc un emploi du temps plus continu, qui articule constamment le travail (intellectuel mais aussi corporel, relationnel etc.) et le plaisir.

Dans ce sens l'Université m'a paru être un lieu privilégié qui permet de penser, c'est pour moi un lieu de refondation, de re-création qui maintient l'en-vie ...

Enfin je constate que je suis passée du savoir-faire (d'AS) au faire-savoir (en tant que formatrice) ce qui me paraît être une façon d'être cohérente avec mon discours sur le changement comme nécessité, mais aussi de changer dans la continuité.

Etre formatrice c'est mettre mes savoirs à disposition et à profit multiplié dans le sens où je tente d'impulser-propulser les futures générations d'AS. Transmettre la spécificité de notre profession c'est pour moi une façon de la faire connaître, reconnaître et de travailler à comprendre ses constantes évolutions.

Voilà un résumé de mon parcours qui est la construction d'une identité personnelle et professionnelle.

J'ai quitté quelques heures mon travail de mémoire de DEA pour écrire ces lignes, excusez-moi j'y retourne !

Patricia VALLET

(1) Saül Kartz, in *Le groupe Familial*, n° 130, janvier 1991

(2) Cf, article paru dans *PEPS* n° 49, janv./mars 1995

(3) Sur J. DUBOST, voir *L'intervention psycho-sociologique*, Paris, PUF, 1987. Voir aussi, J. BEILLEROT, *Voies et voix de la formation*, Paris, éd. Universitaires, 1988

A PROPOS DE LA SUPERVISION

Lors d'une formation aux fonctions de superviseur, encadrant technique et consultant, nous avons pensé, élaboré et rédigé à trois un écrit de fin de formation. Nous proposons de poursuivre ici cette écriture plurielle sur un sujet qui reste d'actualité même si le mot paraît hors d'usage : la supervision

La supervision est née aux USA au début du siècle et a été enrichie par les apports du case-work. Dans un premier temps, intégrée à la formation initiale, elle a connu plusieurs étapes liées aux évolutions du travail social. La plus importante de ces étapes a été l'introduction de la psychologie, ce processus allant jusqu'à privilégier l'aspect développement du "moi professionnel" au détriment des deux autres aspects de la supervision, à savoir la responsabilité et la pratique professionnelles (fonctions administrative et d'enseignement). C'est à cette période que d'autres professionnels issus des sciences humaines ont investi le champ de la supervision en tant que formateur.

Notre objectif ici n'est pas d'apporter une définition précise et actualisée de la supervision, mais plutôt de créer un espace pour permettre une réflexion sur un des points fondamentaux : de l'exercice du pouvoir à l'autorité nécessaire dans la relation d'aide, quel champ pour la supervision ?

Un retour à certains aspects complexes de la formation nous amènera à réfléchir à l'identité professionnelle en question dans la supervision. Quels enjeux d'autorité et de pouvoir sont à l'oeuvre dans cette relation d'aide particulière ?

LA FORMATION

P. Dominicé (1992, p. 38), définit la formation comme "une globalité difficile à formuler de l'adulte au savoir, à la réalité sociale, à sa vie personnelle".

Comment un sujet à un moment donné de sa vie décide-t-il d'engager une formation ? Est-ce pour trouver des réponses à des questionnements ou bien est-ce à la suite d'un constat d'insatisfaction individuelle ou institutionnelle dans sa vie professionnelle ? Dans la multitude de formations existantes, le projet consiste à ajuster les désirs aux propositions réelles, donc à traduire les besoins et les attentes en objectifs.

Se former est à la fois un processus de développement personnel

et de changement qui s'intègre dans la vie professionnelle. Former met en jeu un acte de formation, une rencontre entre formateurs et formés. La supervision en est un exemple. Entre "se former" et "former" se situent les stratégies de formation. En effet, les actions de formation doivent satisfaire les besoins nouveaux des évolutions et les itinéraires personnels des individus. Les formateurs et les superviseurs doivent y être particulièrement attentifs. La formation touche tant à l'enrichissement des représentations qu'au renforcement des comportements qu'à la stabilisation des attitudes de façon interactive à des moments différents.

Le choix d'une formation à la supervision a été pour chacune de nous un moyen de clarifier nos pratiques. Nous avons expérimenté positivement cette méthode et vérifié sa pertinence. Nous choisissons de développer l'aspect fondamental qu'est la relation superviseur/supervision. Elle aide à acquérir une meilleure profes-

sionnalité par une connaissance et une acceptation de soi-même dans une relation en miroir.

C'est une relation vivante et évolutive qui facilite l'émergence des potentialités du travailleur social. Elle permet de prendre conscience de ses limites et de comprendre ses modes d'apprentissage. Elle donne une forme professionnelle à ses affects. Les sentiments peuvent être exposés sans pression, ni coercition, la parole est libre. Il y a un intérêt authentique à ce qui est dit et exprimé.

Dans un cadre dont le superviseur est le garant, chacun est engagé dans un contrat qui n'exclut pas une certaine autorité du superviseur en tant que personne ressource. Toutes les richesses de cette relation nous persuadent de l'intérêt et de l'importance de la supervision. C'est dans cette relation que l'identité professionnelle se renforce à un moment où le questionnement des travailleurs sociaux la fragilise. Nous ressentons vivement cet aspect dans nos services et dans les écrits professionnels.

L'IDENTITE PROFESSIONNELLE

Les crises des professions sociales sont liées aux crises de la société dont les mutations en cours sont douloureuses, insécurisantes. De ce fait, les politiques créent de plus en plus de nouveaux dispositifs entraînant, en outre, l'émergence de nouvelles professions du social. Il s'agit d'interroger le sens des actions des professionnels en place afin de les adapter aux nouvelles données. Il y a modification de la pratique professionnelle, ce qui n'est pas sans atteindre les travailleurs sociaux dans leur identité.

L'identité professionnelle se constitue dans un processus interactif entre les professionnels et les réalités sociales. C'est à cette articulation que la supervision offre une possibilité d'explorer ces modifications dans un cadre neutre et propice à une certaine créativité. Elle est le lieu où se recrée une

cohérence de la pratique dans ces changements et non celui d'une reprise pure et simple d'un modèle "clé en main". Elle permet que le changement soit travaillé dans une relation d'aide qui n'est pas une tutelle. En ce sens elle se présente comme une pédagogie :

- elle permet un soutien compréhensif qui vise une autonomie
- elle accompagne une maturation de l'identité
- elle respecte les évolutions de chacun
- elle autorise la remise en cause.

LES RAPPORTS DE L'AUTORITE ET DU POUVOIR

Il se trouve que la plupart des spécialistes s'accordent à définir l'autorité dans les mêmes termes que la pédagogie. Certains aspects de la relation d'aide se retrouvent dans la relation pédagogique. Mettre l'accent sur la dimension relationnelle de la supervision, c'est tenir compte du fait qu'elle existe à travers des enjeux de pouvoir et d'autorité, l'autorité se situant plutôt du côté du psychologique et le pouvoir du côté de la relation sociale. Dans la relation spécifique de la supervision, le superviseur doit être attentif aux manifestations des effets du pouvoir et de l'autorité. C'est un élément très important, ce qui suppose que le superviseur lui-même

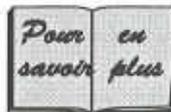
soit au clair avec sa propre identité, donc qu'il ait acquis légitimité et légalité au travers respectivement de ses compétences et du cadre dans lequel il exerce.

Autorité, Pouvoir, Responsabilité : au regard de nos expériences, nous avons compris que ces concepts sont à l'oeuvre dans la supervision ; non pas d'une manière négative, mais au contraire porteurs d'une créativité qui permettra au travailleur social d'être plus efficace avec l'usager et en harmonie avec lui-même.

Notre souhait, à travers cet article, serait d'encourager la poursuite d'une réflexion afin de faire comprendre l'intérêt et la richesse de la supervision. Nous sommes conscientes d'avoir développé plus particulièrement l'aspect "moi professionnel" de la supervision : les deux autres fonctions sont bien sûr aussi importantes. Ce que nous voulons préciser, c'est que les travailleurs sociaux de par leurs compétences spécifiques sont les plus habilités à gérer de façon adéquate les trois fonctions de la supervision (1).

Michèle BARRET
Laurence CAILLÉ
Edith DELACOURS

(1) Les lecteurs qui souhaitent réagir peuvent directement écrire au journal qui transmettra aux auteurs.



Chapuis (L.) et Paulhac (J.), *Les relations d'autorités*, éd. Organisation, 1989.

Dominicé (P.), *L'histoire de vie comme processus de formation*, L'Harmattan, 1992

Ranquet du (M.), *La supervision en travail social*, Privat, 1976

Sennette (R.), *Autorité*, Fayard, 1980

Friedberg (E.), "Le pouvoir comme problème", in *CFDT aujourd'hui*, n° 44, 1977

DE LA PLAINTE A L'ACTE

Laisser la psychanalyse questionner la pratique quotidienne des assistantes sociales polyvalentes de secteur comme le proposait Mme FOURRE dans son article des A.S.H du 21 février 1992, qu'est-ce que cela produit ?

TRAVAIL SOCIAL ET PSYCHANALYSE

Parce que j'avais fait une cure psychanalytique et que cela avait considérablement changé mon rapport avec les autres et moi-même.

Parce que j'ai rencontré en moi LA PAROLE qui me fait être et qui, parce qu'elle est en adéquation profonde avec ce que je suis, bouleverse mon rapport à l'autre et ouvre un espace où l'autre peut exister.

Parce que j'ai toujours été passionnée par ce métier d'assistante sociale et que j'ai toujours cherché à réfléchir sur ce qu'il était, sa fonction, mais aussi sur ce qu'il produisait, contrôle ? assistance ? véritable autonomie de l'autre.

J'ai un jour décidé de faire rejoindre travail social et psychanalyse, à moins que cela soit eux qui se soient rejoints en moi.

Le chemin entrepris n'est pas toujours aisé car il est constant questionnement, constante recherche : théorique (j'ai travaillé dans le cadre de la Cause Freudienne), pratique (analyse de situation) et sur moi (cure analytique).

J'ai élaboré un premier texte dont vous trouverez ci-joint un résumé (un extrait de ce résumé a été publié dans les ASH du 12 octobre 1994).

Mon but est à partir de ce texte d'aider à conceptualiser la pratique sociale, à la positionner parmi les autres professions dites sociales, lesquelles professions sociales sont pour moi caractérisées par deux points communs :

- l'usage de la Parole comme un outil principal
- leur position d'interface dans le rapport individu/société.

La revue "Parole et pratiques sociales" se propose de lancer une rubrique régulière que ce thème - Travail Social et Psychanalyse - ce qui suppose :

- vos réactions à ce premier texte
- que vous écririez vous aussi dans le même sens afin que s'organise un réseau de réflexion.

Déjà on pourrait imaginer quelques thèmes :

- l'argent dans la pratique sociale - du dû à la dette
- "acte" ou pas dans le travail social
- la question de l'éthique
- la Loi
- la "Parole" comme outil et la question de transfert
- pratique sociale et pratique analytique - leur champ respectif
- le désir et les besoins
- pratique sociale : fonction et fonctions, etc.

Contactez T. TENNERONI - 04270 BRAS D'ASSE -
Tel : 92.34.44.66 (en dehors des heures de bureau).

C'est le défi que se sont données, depuis deux ans, une dizaine d'assistantes sociales dans le département des Alpes de Haute-Provence aidées par J. MARTI psychanalyste.

LE RESULTAT : TROIS AXES DE TRAVAIL

Le premier consiste essentiellement à s'interroger sur la place du travail social dans le système social. Pourquoi le Travail Social ? Cette réflexion a très vite abouti à dévoiler des malentendus, des leurres; en voilà les principaux :
- La cohésion sociale est d'abord l'oeuvre du politique et non des travailleurs sociaux. Confier aux travailleurs sociaux la tâche de soigner les "malheurs" des autres ne doit pas empêcher en premier de lutter contre le mal, origine des malheurs.

Le politique peut et doit travailler à donner un cadre idéologique et législatif qui permettra une certaine cohésion sociale, voire la paix sociale, mais le deuxième malentendu est là. Est-ce que le politique peut satisfaire complètement autrui au plan de ses biens en société ? La réponse est négative. La multiplicité des dispositifs d'action sociale depuis dix ans est là pour témoigner de cette course sans fin du législateur pour donner quelques petits "biens", quelques petits bonheurs qui n'apparaissent aux yeux des travailleurs sociaux que comme des gadgets.

Enfin et non le moindre constat, le bonheur est-il possible ? FREUD

parle d'une incapacité de structure, l'être humain se définissant plus dans une quête, un mouvement, que dans un état stable.

Décrire les malentendus, les leurre des discours du Travail Social nous a "libérés" pour pouvoir engager notre réflexion dans deux autres axes.

Le deuxième axe de travail a été engagé autour de ce que Mme FOURRE a appelé la nécessaire conceptualisation de la pratique. Les principales notions travaillées par notre groupe ont été celles de besoin, de désir, de demande. Le concept qui nous a le plus occupé est celui (emprunté à la psychanalyse) du MANQUE. Le manque, quid ?

LA FONCTION DU MANQUE

Comme l'enseignement de J. LACAN le fait entendre, me semble-t-il, il ne peut y avoir de vie sans désir, il ne peut y avoir de manque fondamental est le manque à être. C'est le manque qui est moteur de la vie. Or nous rencontrons des personnes qui expriment des besoins, qui demandent des biens, de l'argent, un logement, un travail. L'action du travailleur social est de savoir répondre aux besoins fondamentaux, aux demandes, de telle sorte que la réponse donnée ne comble par "l'autre" (ne l'assiste pas) mais le met en quête, en mouvement. Car si on ne répond que par une éthique de biens on passe à côté d'une éthique de désir, du manque à être.

Passer de la demande de biens à l'écoute du désir donne le cadre de la fonction d'AIDE du travailleur social.

Ce concept du Manque nous conduit tout naturellement à notre troisième axe : la (ou les) fonction(s) du travail social aujourd'hui.

Question d'actualité si on en croit les publications actuelles. Citons entre autre les travaux du XIème Plan.

La fonction essentielle de l'assistant social aujourd'hui est une fonction d'accompagnement, laquelle

consiste en une "réappropriation", redéfinition de la fonction d'aide.

Accompagner l'autre comme sujet d'une société donnée, l'écouter dans les demandes qu'il formule, dans la position qu'il prend face à celle-ci et à ses institutions. Accompagner afin d'aider la personne à opérer un DEPLACEMENT : du besoin au désir, de la plainte à l'expression d'une demande, puis à l'approfondissement de celle-ci. A une vie vécue comme un destin écrasant (dont le caractère pénible est imputable aux autres), à une vie assumée.

L'acte du travailleur social se mesure dans l'après-coup. C'est au mouvement, au déplacement qui se fera en l'autre à partir de l'entretien, que le travailleur social pourra mesurer l'efficacité de son acte et d'acte en acte améliorer sa pratique.

La fonction essentielle pour le travailleur social n'est pas dans ses actes de boucher les manques, comme l'appelle à le faire la "commande politique" mais à ouvrir au manque, à accompagner et à faire en sorte que le bonheur de l'autre soit la rencontre avec le manque d'objet (ceci dit, ne sous-tend pas qu'à celui qui a faim et sans abri, il ne faille pas remédier d'abord à sa difficulté mais tout est dans la manière de la faire).

Les dispositifs qui catégorisent, enferment, sont à utiliser comme outils et non pour boucher les trous du manque à être.

L'approfondissement de cette fonction nous a amené à préciser "de quelle place" l'assistant social aide-t'il. Il y a la place attendue, commandée par les personnes-clients et par les politiques mais il y a celle qu'il assumera lui-même soit une PLACE-CARREFOUR, une place d'où va pouvoir s'élaborer la demande et d'où adviendra une orientation. Une place où se rencontrent 2 REELS : celui d'une société donnée dans un temps donné avec son économie, sa culture, ses institutions administratives et politiques, et le réel de la personne avec son vécu, son histoire.

Une place lieu de passage, une place lieu de rencontre, une place

qui n'est pas un sens giratoire à la DEVOS, elle est un carrefour ouvert à l'inconnu, à la bonne rencontre, au bonheur.

Une autre fonction que nous appellerons fonction d'interpellation reste à développer. Elle répond à la deuxième mission du travail social sous-entendue dans la définition qu'en donnait l'O.N.U en 1959 en parlant d'adaptation du "milieu social".

FORMALISER CETTE FONCTION

Accompagner l'autre dans un déplacement, mais aussi aider la société à un déplacement.

Mieux que quiconque (mais pas tout seul) l'assistant social voit le décalage entre ce que les personnes vivent et les dispositifs prévus, entre l'incohérence et la stratification de ceux-ci. Les assistants sociaux à leur place peuvent aider les institutions, le système social à opérer un déplacement. La crise n'est pas d'abord la crise du travail social mais la crise d'une société dans laquelle malgré la multiplicité des dispositifs d'ordre social, les personnes n'ont jamais été aussi mal-traitées. Les travailleurs sociaux sur le terrain sont de plus en plus capables d'analyser les causes des difficultés, ils peuvent aider à poser les bonnes questions (au législateur de faire le reste) et surtout ils sont là pour rappeler que l'autre "à aider" est d'abord un sujet et non un CLD (Chômeur de Longue Durée), un Rmiste, etc.

POUR CONCLURE

Pour quoi ? Pourquoi le Travail Social ? Comment le Travail Social ?

Nous cherchons un "espace" qui permettrait la rencontre de toutes les réflexions que font les gens de terrain et qui restent paroles vaines puisque les auteurs ne sont pas dans des réseaux de recherche et de publication.

T. TENNERONI

Conseillère Technique
Départementale

FESTIVAL MÉLANÉSIA 2000

OU LE REFUS DE SE RÉSIGNER

1975-1995 VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

Cet événement fut en 1975 le premier Festival des arts et de la culture kanak de Nouvelle-Calédonie. « Mélanésia 2000 est la fête de l'espoir d'une Calédonie fraternelle, c'est le pari des organisateurs de ce Festival » (Jean-Marie Tjibaou).

La nuit tombe et les hommes dansent. Et dansent encore. Leurs pieds frappent le sol. Ils bondissent dans le froissement des jupes de fibres végétales. Ils sont trente danseurs d'Ouvéa, une île de l'archipel Loyalty, à l'ouest de la Nouvelle-Calédonie.

Nous ne sommes pas dans une lointaine tribu de l'île, et les calculs électoraux ne l'ont pas encore rendu tristement célèbre. Nous sommes le 3 septembre 1975, tout près de Nouméa la blanche (1). La danse s'arrête. Jean-Marie Tjibaou s'avance. Sur le ti-shirt et le pantalon de toile, une simple veste en tissu éponge, rose pâle, ornée de fleurs noires, comme s'il voulait montrer qu'au-delà du costume, seul son discours importe. Il s'adresse aux huit mille spectateurs de toutes ethnies, *"Mélanésia 2000 est la fête de l'espoir d'une Calédonie fraternelle, c'est le pari des organisateurs de ce Festival. La présence de vous tous, qui êtes ici ce soir, nous prouve que nous faisons le même rêve"*. Puis il parle au peuple kanak, symbolisé par les deux mille hommes et femmes venus de toutes les régions de Nouvelle-Calédonie, les délégations régionales au Festival (2), qui ferment le fond de l'aire de danse par un demi-cercle éclatant de couleurs et de vie. Ce décor à lui seul est un fait social : tous ensemble c'est la première fois qu'ils se rencontrent, probablement depuis le début du monde : *"Vous sentez en vous si vous avez honte ou si vous êtes fiers d'être là. Nous ne sommes pas un peuple décidé*

à mourir, nous voulons vivre. Nous voulons dire aux Européens que nous voulons vivre ensemble et faire la culture de demain... C'est avec les vieux que nous devons construire la case, ensemble et faire notre union entre anciens et jeunes. Comme je l'ai dit à Ouvéa, le coco qui tombe dans la mer s'en va et ne prend racine sur aucun rivage...".

Ce discours ouvrait Mélanésia 2000, qui se déroula du 3 au 7 septembre 1975, après une préparation de dix-huit mois. Huit minifestivals régionaux avaient eu lieu depuis le début de l'année pour la plupart des mélanésiens, vivant dans l'intérieur ou les îles, qui ne pouvaient venir à Nouméa, ils furent leur participation à Mélanésia 2000. Puis des équipes de volontaires étaient venus construire la case symbole de leur région sur le site ; neuf en tout. Chaque case avait été l'occasion de discours coutumiers. Comme chaque mât central soutenait sa charpente, ceux-ci donnaient une existence réellement kanak au Festival et lui conféraient son authenticité en l'intégrant dans l'histoire des clans. Les constructeurs de cases transportaient leur civilisation aux portes de Nouméa pour la montrer bien vivante et ils le savaient. Effectifs et origine des participants, mais aussi leur manière d'être ensemble, ont constitué un indicateur de l'impact. Au cours du Festival et, en dehors des rites publics, toutes les rencontres entre les clans furent marquées par des rites traditionnels. Devant dormir

sous le même toit, tous se trouvaient dans l'obligation de procéder aux rites coutumiers de reconnaissance. La Parole circulait, elle réactivait des Paroles anciennes ou en liait de nouvelles.

Le jeudi 4 septembre, dans tous les points régionaux, autour des cases, des artisans faisaient la démonstration de leur art : tressage de fibres de pandanus, de feuilles de cocotier, sculpture sur bois, ou même de gestes empruntés à la vie courante, tressage de filets ou feu par friction. A côté d'une grande quantité d'objets de facture récente, des objets anciens confiés par des délégations étaient exposés. L'après-midi, une démonstration de préparation de bougna (3) prépara le repas du soir pour lequel toutes les délégations se regroupèrent pendant que chants et danses se succédaient.

Le vendredi 5, pendant que se poursuivaient les démonstrations d'artisanat, les jeux traditionnels, concours de sagaies, de fronde, mais aussi de gestes très quotidiens tressage de nattes, confection d'un panier en feuilles de cocotier, remportèrent un vif succès. Le soir un jeu scénique avec deux cent acteurs, présentant la vie traditionnelle et l'histoire de la colonisation, donnât le sens du festival. Le samedi 6, les présentations de chants et danses se déroulèrent de 10 heures du matin jusqu'à la nuit tombante.

Le dimanche 7 septembre 1975 fut consacrée à une présentation

de chants et danses et aux cérémonies de séparation. Au moment du départ de chaque délégation, Jean-Marie Tjibaou, remettait au responsable de la délégation, des présents coutumiers.

Ainsi se termina Mélanésia 2000. Le festival avait enregistré 50 000 entrées, pour une population totale de 133 000 habitants.

Resituer l'événement dans son contexte en éclaire la portée. Malgré l'absence d'une victoire militaire décisive, la colonisation, depuis 1853, n'a pas épargné les kanak. Comme sous d'autres cieux, elle les contraignit à changer leurs manières d'être, à se renier en abandonnant leurs mythes, leur personnalité, mais surtout leurs terres qui constituent une dimension de leur identité (4). Quant à l'acculturation à la société occidentale la situation n'est pas brillante. En 1975, après une période d'expansion économique sans précédent (5), la situation de la population salariée mélanésienne a régressé par rapport à la population totale des salariés (6). Cette intégration frileuse à l'économie occidentale se fait en bas de l'échelle. Les mélanésiens fournissent 45 à 50 % (7) des manœuvres et les européens 15 %. Les européens sont plus nombreux que les mélanésiens dans toutes les autres catégories (8). Dans leur propre pays, la responsabilité, la décision n'est pas le fait des kanak, sur 878 agents de maîtrise, 6 sont kanak et 731 européens. On compte 2 cadres kanak pour 863 européens. A l'école, l'égalité des résultats règne entre les ethnies quant aux effectifs scolaires et au certificat d'études primaires, consolants pour les statistiques du vice-rectorat mais guère efficace pour devenir responsable. Un enfant mélanésien entre en sixième pour 4 à 5 européens. Le baccalauréat constitue le véritable goulot d'étranglement vers les postes à responsabilité, que ne franchissent que 5 à 10 individualités (9).

A force de se voir présenter une vitrine pleine d'objets captivants, sans avoir la clé pour y accéder, la tentation vient de fracasser la vitrine. Avec Mélanésia 2000 les

kanak proposèrent une autre voie. Elle ne fut guère entendue. Le recul du temps permet de se demander si elle était destinée à l'être ou plutôt à prendre date. Pour présenter le dossier du projet, Tjibaou résume la situation en mai 1974 dans des termes que ni la Calédonie ni la France n'étaient habitués à entendre.

"La motivation profonde de ce festival est la foi en la possibilité d'instaurer un dialogue plus profond et plus suivi entre la culture européenne et la culture autochtone....

"En effet, la coloration et la saveur du "CAILLOU" (10) ne peuvent être données que par l'acceptation et une certaine assimilation de la culture originelle du pays... Au-delà du festival mélanésien, la perspective [...] est celle d'une grande manifestation d'expression culturelle calédonienne pour 1980 [...], une immense fête de la culture, [...] où toutes les communautés [...] viendraient offrir au public calédonien ces patrimoines divers qu'il doit reconnaître comme une richesse unique qu'il doit assumer avec fierté. C'est en effet de cette rencontre que pourra naître une culture nouvelle calédonienne.

"Mais la réalisation de ce projet exige une préparation. Le groupe mélanésien surtout, doit retrouver sa fierté dans une personnalité culturelle que les circonstances historiques du peuplement l'ont amené à renier par fidélité à une échelle de valeurs nouvelle qui aujourd'hui le laisse sur sa faim..."

"Le deuxième objectif du festival est d'une part de faire l'inventaire du "matériel culturel" [mélanésien]... Par son troisième objectif, le festival doit permettre au canaque de se projeter face à lui-même pour qu'il redécouvre l'identité qui est la sienne en 1975... Le festival peut [l']aider à reprendre confiance en lui-même et retrouver plus de dignité et de fierté par rapport au patrimoine culturel qui fait partie de l'expérience et de la richesse de l'humanité.

"Cette prise de conscience est importante pour "débloquer" psychologiquement le mélanésien de son complexe d'infériorité lié en grande partie à l'insignifiance

culturelle à laquelle il s'est trouvé réduit (les slogans traditionnels étaient "Canaques convertissez-vous ! Civilisez-vous !"). Une des conséquences a été la honte de sa personnalité propre et le mépris de lui-même qu'il noie dans l'alcool. Au nom de la Foi et de la "Civilisation", le canaque a dû se renier. Il faut aujourd'hui, parce que les circonstances sont autres, qu'il affirme son droit d'être et d'exister culturellement en Nouvelle-Calédonie.

"...La gloire de la Foi et l'honneur de la "Civilisation" seraient d'inviter le canaque à venir au banquet des civilisations, non en mendiant déculuré mais en homme libre. Et la participation canaque ne peut être que l'affirmation de sa personnalité à travers la possibilité RETROUVÉE de s'exprimer dans sa propre culture.

Le festival doit enfin permettre au groupe européen ainsi qu'aux minorités ethniques du Territoire, de voir, de connaître et peut-être reconnaître la culture autochtone... La non-reconnaissance qui crée l'insignifiance et l'absence de dialogue culturel ne peut amener qu'au suicide ou à la révolte..."

Au delà de la revendication culturelle de reconnaissance, le sens politique du Festival est que les kanaks fassent le premier pas vers les autres et ainsi montrent au monde et à eux-mêmes leur légitimité de premiers habitants.

A trois ans du référendum d'autodétermination prévu par les accords de Matignon, à un an de l'inauguration du Centre culturel Jean-Marie Tjibaou, Mélanésia 2000 reste l'actualité néocalédonienne d'aujourd'hui, mais aussi un événement culturel original fondé sur la volonté très politique de faire sortir la culture kanak des catacombes où la colonisation et l'évangélisation l'avaient fait se terrer pour clamer au monde et d'abord à soi-même : *"Nous sommes vivants ! Nous sommes kanak et fiers de l'être !"*

Philippe MISSOTTE

Secrétaire général de la Société des Océanistes, Directeur des études au Collège Coopératif-Paris

(1) Où les seuls signes kanak matériels apparents, sont les chambranles de case de chaque côté de la porte de l'Assemblée Territoriale, commandées à un sculpteur européen et la case de Canala dans la cour du Musée.

(2) Soit 7,32 % de la population kanak de plus de quinze ans

(3) Plat traditionnel kanak.

(4) "...Moins de 1 000 actifs agricoles, Européens ou assimilés, contrôlent quelques 370 000 hectares de propriétés avec la plus grande partie des 145 000 hectares de locations domaniales... En face 25 000 mélanésien, (environ 6000 familles) détiennent pour l'essentiel 165000 hectares de réserve et une dizaine de milliers d'hectares de concessions privées auxquels on peut ajouter quelques sociétés civiles. SAUSSOL Alain, *L'héritage. Essai sur le problème foncier en Nouvelle-Calédonie*, Paris, 1979, Société des océanistes, Musée de l'homme, 500 p., p. 461. La qualité des sols en question doit aussi être prise en compte. Les kanak, de cantonnements en cantonnements ont été repoussés vers les montagnes très pentues et les terres arides, alors que seuls les piedmonts sont réellement fertiles.

(5) Le "boom" du Nickel.

(6) En 1964 les kanak sont 29 % du total des salariés, en 1975 : 24 %. 15,66 % de la population active mélanésienne pour 98 % de la population active européenne sont intégrés d'une manière régulière à l'économie moderne. Le reste des salariés est fourni par les ethnies immigrées, du Pacifique, Wallisiens et Tahitiens surtout, puis viet-namiens, indonésiens et antillais, et Nivauatu (Néo-hébridais). Les néo-calédoniens blancs font pression sur le gouvernement pour attirer ces populations afin d'éviter d'avoir à embaucher des kanak qui n'ont pas pour eux bonne réputation quant au travail.

(7) 4831/10628 en 1970 soit 45,46 %, soit 61 % des kanak salariés.

(8) 3 207 ouvriers européens contre 1 952. Sur 5 358 employés, 630 sont kanak et 3 766 européens.

(9) En 1970 : 9 sont admis sur 16 présentés, en 71 : 4 admis sur 6, en 1972 : 6 sur 11 présentés, en 73 : 6 sur 15, en 1974, 3 sur 9 et en 75, 11 sur 27. Dans le même délai, le total des présentés est passé de 214 à 406 pour une proportion d'admis entre 65 et 70 % selon les années.

(10) Appellation familière locale de la Nouvelle-Calédonie.



BIBLIOGRAPHIE A PROPOS DE L'EVENEMENT

Journal de la Société des Océanistes, N° 100, Paris, 1995, Société des Océanistes, Musée de l'Homme, dont une partie est consacrée au Festival.

Mwa Vée, N° 12, Nouméa, septembre 1995, numéro consacré au vingtième anniversaire du Festival, coédité avec le précédent.

MISSOTTE Philippe, *Endogène et exogène en développement mélanésien, Nouvelle-Calédonie 1970-1980*, Paris, 1985, EHESS, thèse de doctorat sous la direction du professeur Henri Desroche, 873 pages + annexes.

TJIBAOU Jean-Marie et MISSOTTE Philippe, photographes, Folco et Rives, *Kanaké, mélanésien de Nouvelle-Calédonie*, Papeete, 1976, Hachette-Pacifique, 120 pages.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE TRES ABREGEE

Mwa Vée, revue culturelle Kanak, éditée par l'Agence de développement de la culture kanak, BP 478, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

BENSA Alban et RIVIÈRE Jean-Claude, *Les chemins de l'alliance, l'organisation sociale en Nouvelle-Calédonie, (région de Touho - aire linguistique cèmuhi)*, Paris, 1982, Langues et cultures du Pacifique 1, Sela, 286 pages.

BOULAY Roger (avec le concours de BENSA A. et SAUSSOL A.), *La maison kanak, monographie*, Marseille, 1990, Editions Parenthèses, Paris, ORSTOM, Nouméa, ADCK, 168 pages.

Collectif, *De jade et de nacre, patrimoine artistique kanak*, Paris, 1990, Réunion des Musées nationaux, 252 pages.

FREYSS Jean, *Economie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*, Paris 1995, Institut d'étude du développement économique et social, PUF, 454 pages.

GUIART Jean, *La chefferie en Mélanésie du Sud*, Paris, 1963, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, tome LXVIII, Musée de l'Homme, 688 pages.

GUIART Jean, *La terre est le sang des morts, la confrontation entre blancs et noirs dans le Pacifique sud français*, Paris 1983, Anthropos, 328 pages.

LE BLIC Isabelle, *Les kanak face au développement. La voie étroite*, Grenoble, Nouméa, 1993, Presse universitaire de Grenoble, Agence de développement de la culture kanak, 416 pages.

LEENHARDT Maurice, *Notes d'ethnologie calédonienne*, Paris, 1929, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, tome VIII, Musée de l'Homme, 280 pages plus cartes et hors-textes.

LEENHARDT Maurice, *DoKamo, la personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, 1972, Gallimard, 324 pages.

SAUSSOL Alain, *L'héritage. Essai sur le problème foncier en Nouvelle-Calédonie*, Paris, 1979, Société des océanistes, Musée de l'homme, 500 p., p. 461.

ASSISES

L'UNIOPSS, avec le concours de la Fondation de France organise Les assises de l'adaptation des maisons de retraite privées à but non lucratif
Date et lieu : 7 et 8 décembre 1995- Parc des Expositions de la Ville de Paris. Renseignement : 21, rue du Fbg St Antoine-75011 Paris-Tél : 49 28 54 45

CONGRES NATIONAL

L'association Nationale des Assistants de Service Social (A.N.A.S.) organise son 50^e Congrès National sur le thème : TERRITOIRE Développement social et économique : Utopies et Réalités
Date et lieu : 28, 29, 30 novembre 1995 à la Maison de la Mutualité-Paris
Ces journées affichent la volonté de voir les professionnels jouer pleinement leur rôle, quelque soient leur champ d'exercice et leur fonction.
Pour tout renseignement et inscription : 15 rue de Bruxelles-75009 Paris. Tél : 45 26 33 79.

CENTENAIRE DU CEDIAS

Dans le cadre de ses activités, le

CEDIAS-Musée social organise plusieurs manifestations pour les mois à venir :

- 20, 21, 22 octobre 95 : Première Salon du livre social

- 24 novembre 95 : "Enjeux scientifiques et développements de la recherche sociale"

- Courant quatrième trimestre 95 : "Dictionnaire critique d'action sociale"

- 9 février 96 : deuxième journée d'études sur l'histoire des premières écoles de service social et des écoles d'éducateurs

- Premier trimestre 96 : Journée d'études : "Robert GARRIC"

- Printemps 96 : Journée d'études sur Le logement social et l'habitat social et sur la ville

- juin 96 : Les grands débats de l'action sociale

Pour tout renseignement : CEDIAS-Musée social-5 rue Las Cases-75007 Paris - Tél : 47 05 92 46

FORMATIONS

Les Formations proposées par le Collège coopératif (Paris) 1995/1996

- Le DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales)

Formation de 3 ans pour des acteurs et intervenants sociaux expérimentés

Diplôme universitaire (niveau maîtrise) délivré par une Université du Réseau des Hautes Etudes des Pratiques Sociales, après soutenance d'un mémoire de Recherche-Action.

- Le couplage DHEPS - DSTS (Diplôme Supérieur du Travail Social), organisé en liaison avec l'Institut Régional de Travail Social de Montrouge.

- Le DHEPE (Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques d'Entreprises) Formation de 3 ans pour des cadres d'entreprises d'économie sociale
Diplôme universitaire (niveau maîtrise) délivré par la Faculté d'Aix-Marseille II.

- Le DUPITH (Diplôme Universitaire des Professionnels de l'Insertion des Travailleurs Handicapés). Formation de 2 ans pour les professionnels de l'Insertion. Diplôme (niveau licence) réalisé en lien avec le Collège Coopératif en Bretagne et délivré par l'Université Rennes II Haute-Bretagne.

- L'EIL (Entrepreneurs d'Initiatives Locales) Deux degrés, chacun sur quatre mois.

Débouchent sur les Certificats délivrés par le Collège Coopératif.

- Les ACORA (ateliers coopératifs de Recherche-Action)

Pour tout renseignement : 1 rue du 11 Novembre 92120 Montrouge
Tél. (1) 40 92 95 01

HUMEUR : UNE RENTREE SOCIALE AGITEE

EN CETTE RENTREE DE SEPTEMBRE 1995, LA BELLE UNANIMITE DE FAÇADE DU GOUVERNEMENT CHIRAQUIEN COMMENCE A SE LEZARDER : LE PREMIER INDICE IMPORTANT AYANT ETE L'EXCLUSION D'ALAIN MADELIN, MINISTRE DES FINANCES, SUITE A DES PROPOS TENUS PAR RAPPORT AU RMI ET AUX FONCTIONNAIRES ; PROPOS D'UN LIBERALISME OUTRANCIER ET INCONVENANT QUI ONT QUELQUE PEU SURPRIS LE PREMIER MINISTRE.

PARALLELEMENT, LES MOBILISATIONS CONTRE LA REPRISE DES ESSAIS NUCLEAIRES DANS LE PACIFIQUE CONTINUENT (63 % DES FRANÇAIS SONT HOSTILES A CES ESSAIS) ; IL FAUT DIRE QUE LES 7 MILLIARDS ENGAGES DANS CETTE ACTION POURRAIENT ETRE BEAUCOUP PLUS EFFICACES DANS D'AUTRES SECTEURS ET NOTAMMENT DANS LES SERVICES SOCIAUX ET DE SANTE. LE POINT D'ORGUE DE CES MOBILISATIONS SERA VRAISEMBLABLEMENT LA JOURNEE DU 30 SEPTEMBRE AVEC UNE MOBILISATION INTERNATIONALE.

CEPENDANT, LES PREMIERS COUPS BAS COMMENCENT A SE MANIFESTER CONTRE L'ENSEMBLE DES SALARIES : HAUSSE DE LA TVA, AUGMENTATION DES CHARGES SALARIALES, ATTAQUES NOUVELLES CONTRE LA SECURITE SOCIALE EN PERSPECTIVES ET DEREGLEMENTATIONS POSSIBLES DANS LE SECTEUR PUBLIC.

PAR AILLEURS, LE GOUVERNEMENT NE RELACHE PAS SA PRESION CONTRE L'IMMIGRATION, LA LUTTE ANTI-TERRORISTE EN-

GLOBANT TROP SOUVENT DES ARRESTATIONS QUI NE SE JUSTIFIENT PAS.

DANS L'EDUCATION NATIONALE AUSSI UNE SORTE DE "CHASSE AUX SORCIERES" VA CONTINUER CONCERNANT LES MAITRES AUXILIAIRES ETRANGERS : COMBIEN D'ENTRE EUX SERONT EXCLUS ? DORES ET DEJA, LES SYNDICATS ENSEIGNANTS ANNONCENT UN CERTAIN NOMBRE D'ACTIONS DANS LEUR SECTEUR SUR DES REVENDICATIONS ESSENTIELLES, IL EST VRAI QUE LES MOTIFS NE MANQUENT PAS.

AU NIVEAU DU DROIT DES FEMMES, LES NUAGES S'AMONCELENT ; DES INCITATIONS A RESTER AU FOYER AVEC UN SALAIRE MATERNEL AINSI QUE DES RESTRICTIONS A LA CONTRACEPTION ET A L'AVORTEMENT SONT EN PERSPECTIVES.

NON DECIDEMENT, CE GOUVERNEMENT N'A RIEN DE PROGRESSISTE ET LES TRAVAILLEURS SOCIAUX, LA OU ILS INTERVIENNENT, DOIVENT ORGANISER DES PRESSIONS ET DES RESISTANCES NOTAMMENT FACE AU CHOMAGE ET A L'EXCLUSION EN GENERAL.

CE NE SONT PAS LES QUELQUES MESURES D'URGENCE COMME LA REQUISITION DE LOGEMENTS VIDES POURTANT EN SOI UNE AVANCEE QUI SUFFIRONT A INVERSER LE PROCESSUS.

OUI DESORMAIS, LE TEMPS EST A LA MOBILISATION.

RAYMOND CURIE

ACTEUR SOCIAL, MEDIATEUR D'AVENIR ASSEMBLEE GENERALE DE PEPS

Chaque année PEPS profite de son Assemblée Générale pour ouvrir ses portes à toutes personnes concernées par les questions sociales. C'est l'occasion de lancer un débat sur l'actualité sociale et sur les initiatives que l'association Paroles Et Pratiques Sociales pourrait promouvoir avec le concours de tous.

Depuis sa création en 1982, la revue PEPS s'est toujours définie comme un « agitateur d'idées » et comme outil de prise de paroles et d'actions.

Si vous êtes lecteur de PEPS vous avez pu déjà mesurer la diversité et la richesse de ces contributions. Plus généralement si vous êtes intéressés par un débat ouvert, PEPS offre la possibilité de saisir des outils parmi lesquels, un comité de rédaction ouvert à tous, un réseau de partenaires et de correspondants, l'organisation régulière de forums et de rencontres, un centre de formation...

Cette année plus qu'une autre peut-être la complexité des conditions socio-économiques nous poussent à défendre une voie originale dans le champ social.

La rencontre à laquelle nous vous convions, représente l'opportunité d'élaborer des éléments de réponses collectives face aux questions que chacun se pose dans l'exercice de sa pratique professionnelle ou bénévole (travail social, projet associatif, recherche en sciences sociales, journalisme...).

Nous serions donc très heureux de débattre de tous ces sujets avec vous lors de cette rencontre :

SAMEDI 2 DECEMBRE 1995 DE 10H A 17H

Collège Coopératif - IRSTS

1 rue du 11 novembre - 92 Montrouge - M^o P^o d'Orléans - Bus 68 ou 126

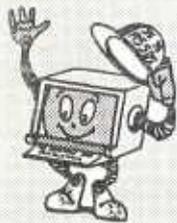
Faites nous part de votre venue et des sujets que vous aimeriez aborder en téléphonant au 40 02 09 56 (répondeur) ou en nous écrivant à PEPS 163 rue de Charenton 75012 PARIS.

Dans 3616 ASSOS

tapez

le mot clé : PEPS

**pour tout savoir
sur PEPS**



Vous trouverez :

- La présentation complète de la revue
- Le sommaire du dernier numéro
- La liste des anciens dossiers
- Les tarifs d'abonnement

Et aussi d'autres services : annuaires d'associations, calendriers d'activité, milliers d'adresses...

ABONNEMENT (4 N^{os} + 1 N^o GRATUIT)

- Etudiant : 130 Frs (+ justificatif)
- Individuel : 160 Frs
- Institutionnel : 250 frs
- Soutien : 300 Frs

NUMERO

45 Frs (port payé)

NUMEROS

- 24: QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE?
- 25: TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
- 26: LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
- 27: FORUM SUR LE R.M.I.
- 28: BANLIEUE CENT VISAGES
- 29: REUSSITE SCOLAIRE
- 30: TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
- 35: INSERTION DES HANDICAPES ET TRAVAIL SOCIAL
- 36: LES CULTURES DE LA RUE
- 37: EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL
- 38: LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE?
- 39: "IMMIGRATION", DANS QUEL SENS?
- 40: FEMME IMMIGREE, D'UNE RIVE A L'AUTRE
- 41: LES FIGURES DE L'INSERTION (épuisé)
- 42: SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR (épuisé)
- 43: ASSISTANTES SOCIALES: UN MOUVEMENT CONCASS
- 44: LA PLACE DE L'ECRITURE DANS LE TRAVAIL SOCIAL
- 45: LES ENJEUX DE LA FORMATION
- 46: LES NOUVELLES SOLIDARITES
- 47: LE COMITE: UN OUTIL, DES HOMMES
- 48: Y A-T-IL ENCORE UN TRAVAILLEUR SOCIAL DANS LE SECTEUR.
- 49: LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION
- 50: L'ACCES AU LOGEMENT

Nom/Prénom _____

Adresse _____

Je désire prendre abonnement(s) (4 N^{os} + 1 gratuit) _____ Frs

N^o gratuit à choisir dans la liste :

Je commande les numéros suivants :

(chèque à l'ordre de PEPS)

TOTAL : _____ Frs

Je désire recevoir une documentation (rôle des correspondants, fonctionnement du comité de rédaction, forums) :

OUI - NON

A retourner à PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS

QUELLES INSERTION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES EN L'AN 2000 ?

Après la réalisation en 1990 d'un numéro spécial sur L'insertion professionnelle des personnes handicapées et le travail social. PEPS va consacrer son prochain dossier à la question de L'insertion des personnes handicapées par des démarches innovantes : En quoi elles sont innovantes, par rapport à quoi, à qui et pour répondre à quelle demande ou quelle commande ?

Notre motivation rédactionnelle s'appuie sur des demandes des travailleurs sociaux qui directement ou indirectement exercent leur métier en rapport avec le monde du handicap.

Nous privilégierons des situations de travail ou de formation dont l'objectif principal vise l'insertion des personnes handicapées au travers d'initiatives localisées, inédites, innovantes... Nous essayerons de comprendre si ces pratiques sont généralisables. Parmi ces voies, la participation des travailleurs sociaux, des formateurs, des chargés de mission, ainsi que des chercheurs est proposée .

- HISTORIQUE

Cette partie plutôt théorique, comprend la présentation des Lois, des mesures, des notions, des termes liés à la question de handicap.

- PRATIQUES INNOVANTES

Présentation des pratiques contribuant à l'insertion, les critères de l'innovation, les démarches effectuées sur différents lieux, différents secteurs, différentes populations ayant abouti à l'insertion des personnes handicapées, les modes d'évaluation de ces pratiques, les résultats obtenus.

Nous tenterons de dégager des pistes, des formules de travail pour l'insertion des personnes handicapées en l'an 2000

- PERSPECTIVES

Le développement des pratiques en réseaux, le transfert du local vers le général.

CHARTRE DE PEPS

L'association Paroles et Pratiques Sociales est née en 1982 de la nécessité ressentie par un groupe de travailleurs sociaux de se donner un espace de rencontre et de réflexion, en dehors des réponses des spécialistes qui ne se situent pas directement dans la pratique quotidienne.

Elle est composée aujourd'hui de militants (animateurs, assistants de service social, éducateurs, mais aussi de formateurs et d'universitaires) qui par l'échange, veulent questionner leurs expériences.

Que ce soit dans la revue ou dans des manifestations plus larges (colloques ou journées d'étude), P.E.P.S entend :

- se faire l'écho de tout ce qui bouge et de tout ce qui change dans le champ du travail social,
- être un lieu d'inscription d'une mémoire sans laquelle il n'y a pas de traces visibles des expériences professionnelles,
- être un outil critique et formateur cherchant à analyser et à théoriser le savoir-faire des travailleurs sociaux.

Convaincu que chacun dans sa pratique professionnelle a quelque chose à dire, l'écriture nous apparaît comme un des moyens efficaces pour construire ce lien entre une Parole et une Pratique.

Une écriture respectueuse de la liberté d'expression de ceux qui, témoins privilégiés de l'exclusion et des pauvretés sans cesse grandissantes, peuvent rendre compte d'une certaine pensée sur le «social».

Pour ne pas rester des observateurs silencieux face aux politiques sociales qui placent souvent les travailleurs sociaux dans une impasse, l'association et la revue Paroles et Pratiques Sociales ne peut se développer qu'avec l'adhésion et le soutien de chacun de ses lecteurs, ses sympathisants, et toute personne travaillant directement ou indirectement dans le champ social.